UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les effets des dépenses publiques sur la croissance économique au Burundi de 1980 à 1995

Nifasha, Bernard; Singirankabo, Cyrille; Sous la direction de : Maj. Honoré AHISHAKIYE : Directeur Eddy SINZI KAYO : Co-Directeur

1999

UB, Faculté des sciences économiques et administratives

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1144

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

LES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BURUNDI : DE 1980 A 1995

Par
Bernard NIFASHA
et
Cyrille SINGIRANKABO

Sous la Direction de :

Maj. Honoré AHISHAKIYE : Directeur
Eddy SINZINKAYO : Co-Directeur

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences Economiques et Administratives.

Option : Economie Politique.

Bujumbura, Avril 1999.

DEDICACES.

A nos regrettées mère Valérie et soeur Jovite,
A notre père Lambert MADAGASHA,
A notre brave frère Thérence BARAZIKIRIZA,
A nos soeurs Euphrasie et Donate,
A Athanase NDAYISHIMIYE et sa chère famille,
A tous ceux qui nous témoignent confiance,

Nous dédions ce mémoire.

Bernard NIFASHA

A nos très chers parents,
A nos regrettés frère Philippe et soeur Béatrice,
A nos frères et soeurs,

Nous dédions ce mémoire.

Cyrille SINGIRANKABO

REMERCIEMENTS.

Au terme de ce travail, qu'il nous soit permis d'exprimer nos sentiments de remerciement et de reconnaissance à tous ceux qui nous ont soutenus tant matériellement que moralement tout au long de nos études et particulièrement dans l'élaboration de ce mémoire.

Nous pensons spécialement au Major **Honoré AHISHAKIYE,** Directeur de ce mémoire, qui , en dépit de ses multiples obligations, n'a ménagé aucun effort pour nous suivre et nous guider dans l'orientation de ce travail. Son entière disponibilité et ses précieux conseils nous ont été d'une grande utilité.

Nos remerciements s'adressent également à Monsieur **Eddy SINZINKAYO**, qui a bien voulu co-diriger ce travail Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nous serions ingrats si nous ne pensions pas à nos chers parents qui se sont acquittés dignement de leur noble mission. Qu'ils trouvent en ce travail le couronnement de leurs efforts.

Enfin, que tous nos amis trouvent ici nos sincères remerciements pour leur concours inestimable.

A TOUS ET CHACUN, MERCI

Bernard NIFASHA

&

Cyrille SINGIRANKABO

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.

1. BAD : Banque Africaine de Développement.
2. BIRD :Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
3. CHAP : Chapitre.
4. Fbu : Franc Burundais.
5. FMI : Fonds Monétaire International.
6. ISTEEBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
7. Mio : Millions.
8. MPDR : Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction.
9. OCDE : Organisation de la Coopération et du Développement Economique.
10. ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
11. p : Page.
12. PAS : Programmes d'Ajustement Structurel.
13. PIB : Produit Intérieur Brut.
14. PUF : Presses Universitaire de France.
15. Vol : Volume

LISTE DES TABLEAUX.

Page

1.Tableau n°1 : Deux modèles d'entreprises publiques dans les pays en développement.....25

2.Tableau n°2 : Evolution du PIB de 1980 à 1995.....65

3.Tableau n°3 : Les résultats de l'estimation du modèle de croissance du PIB réel.....77

TABLE DES MATIERES.

Page

Dédicaces.....i

Remerciements.....ii

Liste des sigles et abréviationsiii

Liste des tableaux.....iv

Table des matières.....v

0. INTRODUCTION GENERALE.....1

0.1.Intérêt et motivation du choix du sujet.....3

0.2. Problématique et hypothèse de travail.....3

0.3. Articulation et méthodologie de travail.....4

CHAP. I. CADRE GENERAL DES THEORIES EN FAVEUR DE LA PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES.....6

I.0.Introduction.....7

I.1. Aperçu général sur les PAS.....8

I.1.1. Les fondements théoriques de la stabilisation et de l'ajustement structurel.....9

1. L'approche par l'absorption.....10

2. L'approche monétaire de la balance de paiements.....12

3. L'approche par les élasticités ou approche par les mécanismes des prix.....13

I.1.2. Les limites des mesures d'ajustement structurel et de stabilisation.....15

I.2. Les généralités sur la privatisation des entreprises publiques.....18

I.2.1. Notions de privatisation, dénationalisation, désétatisation et déréglementation.....19

I.2.2. Les raisons et les objectifs de la privatisation des entreprises publiques.....22

Page

I.2.3. Les formes générales de privatisation des entreprises publiques.....27
Conclusion.....31
CHAP. II. L'INTERVENTION FINANCIERE DE L'ETAT.....32
II.0. Introduction.....33
II.1. L'expansion du secteur public.....34
1.1. Les systèmes et les formes d'intervention économique de l'Etat.....35
II 1.2. Les principales causes de l'irruption de l'économie publique dans les pays capitalistes développés.....37
II.1.3. Les thèses qui expliquent la croissance des dépenses publiques.....39
1. Les causes politiques.....39
2. Les causes économiques.....42
II.2. Les objectifs de la dépense publique.....46
II.2.1. La fonction d'allocation de ressources.....46
II.2.2. La fonction de distribution.....48
II.2.3. La fonction de stabilisation.....49
II.3. La théorie économique de la dépense publique.....51
II.3.1. Les différentes conceptions des dépenses publiques.....51
II.3.2 Analyse des dépenses publiques par rapport aux dépenses privées.....55
II.3.3. La classification des dépenses publiques.....57
conclusion.....59
CHAP.III. ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BURUNDI : DE 1980 A 1995.....60
III.0. Introduction.....61
III.1. Spécification du modèle.....62

Page

III.2. Spécification des variables.....63
III.2.1. Description de la variable expliquée.....63
III.2.2. Description des variables explicatives.....66
1. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB.....66
2. Le taux de croissance de la population.....69
3. Le taux d'inflation.....73
4. La variable dichotomique.....75
III.3. Résultats de l'estimation76
1. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB.....78
2. Le taux de croissance de la population.....79
3. Le taux d'inflation.....81
4. La variable dichotomique.....82
CONCLUSION GENERALE.....83
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....87
ANNEXE.....I

O. INTRODUCTION GENERALE.

Les dépenses publiques, représentant une part toujours croissante du produit intérieur brut (PIB), deviennent un élément primordial dans la vie économique. Elles sont fondamentales pour l'orientation de la machine économique. Elles agissent en premier lieu par la pression qu'elles exercent sur le marché des biens de consommation. Cette pression se matérialise principalement par le pouvoir d'achat que l'Etat distribue aux ménages, soit sous forme de revenus, soit sous forme de subventions à des administrations ou des établissements publics, qui les dépensent en distribuant des revenus, et à des entreprises pour leur permettre de baisser les prix.

En second lieu, les dépenses publiques agissent sur le marché de production. En effet, certaines infrastructures économiques conditionnant en grande partie le progrès des autres secteurs économiques sont dans la plupart des cas fournis par l'Etat. Il s'agit entre autres des réseaux de transport, des services de santé, l'éducation, etc.. Bien plus, l'Etat peut agir comme tout autre agent économique privé en investissant dans les entreprises et industries de production. A ce niveau, il se charge au moyen de ses dépenses, de la production des biens et services pour le marché. Ainsi donc, par ses dépenses, l'Etat non seulement stimule (ou déprime en cas de réduction des dépenses publiques) la production, mais encore oriente la machine économique vers telle ou telle production.

C'est également grâce aux dépenses publiques que l'Etat assume convenablement aussi bien sa mission régalienne (défense nationale, maintien de l'ordre et de la sécurité, etc.) que ses missions nouvelles concernant la satisfaction des besoins économiques et sociaux (investissements publics de tous ordres).

Le rôle de l'Etat dans l'activité économique n'est plus donc à démontrer et le champ nécessaire d'intervention de l'Etat dépend des doctrines prises comme référence. Selon Christian de BOISSIEU (1980), même pour les libéraux, on reconnaît qu'il doit exister une intervention de l'Etat compatible avec le fonctionnement de l'économie du marché.

D'une manière synthétique, les dépenses publiques permettent aux pouvoirs publics d'atteindre leurs objectifs économiques, de mobiliser les ressources, de transformer les structures socio-économiques et ainsi influer sur l'ensemble de l'économie. A cet égard, Philippe MILLS et Alain QUINET (1992) suggèrent que les dépenses publiques remplissent une double mission sur le plan économique. D'une part, elles jouent un rôle de régulateur de la politique de stabilisation à court terme, et d'autre part, celui de promoteur de la croissance économique à long terme.

Néanmoins, depuis un certain temps, les réformes des entreprises publiques et en particulier la privatisation ont suscité et suscitent encore un formidable intérêt. Elles sont devenues un passage presque obligé pour répondre aux préoccupations d'ordre économique et financier dans la plupart des pays en voie de développement.

En effet, avec les années 1980, la situation s'est profondément modifiée et beaucoup de pays en développement ont connu un contexte économique fort défavorable. Michael BELL et Robert SHEEHY (1987) affirment que les pays à faible revenu ont vu leurs perspectives de croissance se dégrader considérablement à la fin des années 1970 et au début des années 1980 sous l'effet de la contraction des entrées nettes de capitaux qui a suivi l'apparition de la crise de la dette, la détérioration progressive de leurs termes de l'échange et le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés, sapant leurs débouchés à l'exportation. Les dépenses publiques devenues alors exorbitantes n'ont cessé d'alourdir les déficits budgétaires.

Face à cette situation, les gouvernements des pays concernés ont adopté les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) par lesquels les économies de ces pays doivent opérer des réformes économiques et financières. Ces réformes visent d'une part, à corriger les déséquilibres des agrégats macro-économiques et d'autre part, à réduire le déficit de la balance des paiements et des finances publiques. Concernant la réduction des finances publiques, les réformes des entreprises publiques introduites à travers ces PAS visent leur rationalisation dans le souci de leur donner la compétitivité nécessaire à la poursuite de leurs activités.

L'objectif poursuivi est donc de réformer le fonctionnement du système économique par un désengagement de l'Etat des secteurs productifs et une promotion du secteur privé.

0.1. Intérêt et motivation du choix du sujet.

La gestion et l'allocation optimale des ressources économiques et financières est une question de fond qui touche plus les pays en voie de développement que les pays développés. Le Burundi n'échappe pas à cette réalité. Il est confronté à un problème sérieux d'allocation judicieuse de ses ressources entre les emplois alternatifs et concurrents.

Par ailleurs, l'insuffisance et la rareté des moyens de l'Etat compromettent la réalisation des programmes nationaux de développement. En conséquence, il se pose le problème d'agencement de ces moyens et de leur utilisation efficace et efficiente à des fins d'investissement. C'est dans l'optique de contribuer, modestement certes, à la compréhension de l'influence des dépenses publiques sur la croissance économique que nous avons choisi le sujet ci-après : **« LES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BURUNDI : DE 1980 A 1995 »**. L'intérêt de ce sujet est de montrer, dans un pays particulier comme le Burundi, quels peuvent être les effets produits par les dépenses publiques sur la croissance du PIB réel. La connaissance de ces effets nous permettrait d'une part de voir si les dépenses publiques ont été bien orientées, et d'autre part de mieux les orienter en vue de relancer la croissance économique.

0.2. Problématique et hypothèse de travail.

A une époque où la plupart des pays connaissent une crise économique sans précédent, bon nombre d'économistes entretiennent des points de vue divergents quant au rôle que doivent jouer les dépenses publiques dans la croissance économique.

Pour les uns, les dépenses publiques doivent être limitées dans la mesure où l'investissement public évince l'investissement privé et conduit à la stagnation. Les tenants de cette thèse préconisent l'austérité budgétaire et le désengagement de l'Etat dans l'activité de production.

Pour d'autres, les dépenses publiques dans les pays pauvres s'avèrent importantes et difficilement compressibles. Ceux-ci estiment que l'intervention de l'Etat en matière d'affectation des ressources est d'une grande importance dans un monde où le système des prix, des marchés et d'entreprises privées sont dans l'incapacité de produire tous les biens et services susceptibles de satisfaire les besoins des individus vivant en collectivité.

Ainsi, nous nous sommes proposés de vérifier l'hypothèse suivante en vue de mener à bien notre analyse : **les dépenses publiques influencent positivement la croissance économique au Burundi.**

0.3. Articulation et méthodologie de travail.

Notre travail s'articulera sur trois chapitres.

Le premier chapitre se rapportera aux théories en faveur de la privatisation des entreprises publiques. Ici, nous ferons un aperçu général sur les PAS et nous parlerons de quelques généralités sur la politique de privatisation des entreprises publiques.

Dans le second chapitre, il sera question de l'intervention financière de l'Etat. Ici, nous verrons l'expansion du secteur public, les objectifs de la dépense publique et enfin, la théorie économique de la dépense publique.

Le troisième et dernier chapitre évaluera principalement les effets des dépenses publiques, mais aussi de certaines variables autres que les dépenses publiques sur la croissance économique dans le contexte burundais à l'aide d'un modèle économétrique de croissance du PIB réel. L'analyse des résultats nous permettra de dégager dans la conclusion, les implications de politiques économiques en ce qui concerne la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique.

CHAP.I : CADRE GENERAL DES THEORIES EN FAVEUR DE LA PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES.

« Les conditions de la croissance sont l'amélioration de la gestion des économies nationales, des réformes profondes dans le fonctionnement du secteur public et la promotion de l'initiative privée grâce à un système d'incitations efficace ».

Rapport économique sur l'Afrique, BAD,
Addis-Abeba, 1984, p.122.

I.O. INTRODUCTION.

Jusqu'en 1980, la tendance dominante des pays en développement a été celle d'une extension continue de l'emprise étatique. Ces modèles de développement basés sur l'Etat en tant que noyau central du système productif ont montré leurs limites à savoir la mauvaise gestion économique, les impératifs nés de l'endettement, et une moindre méfiance vis-à-vis du secteur privé. Elles ont été accentuées par la crise économique mondiale survenue après le second choc pétrolier de 1979-1980. Il était donc devenu nécessaire de redresser et de réajuster les économies pour faire face aux situations nouvelles. Ce qui a poussé la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Fonds Monétaire International (FMI) à proposer dans le cadre des PAS un nouveau mode de développement fondé sur la responsabilité des agents économiques. C'est la privatisation. Celle-ci consiste à réduire le rôle du gouvernement ou à augmenter le rôle du secteur privé dans une activité ou dans la propriété des moyens de production. Selon Pierre GUISLAIN (1995), la privatisation est en effet un transfert à titre définitif d'entreprises publiques au secteur privé sous forme d'une cession de titres ou d'actifs ou d'une cession de contrôle. Cependant, il convient de noter que ce transfert peut être partiel ou total en fonction des objectifs de chaque pays et de la nature de l'entreprise concernée.

Par ailleurs, les principaux objectifs que vise la privatisation sont la réduction des déficits budgétaires et extérieurs, la libéralisation de l'économie et enfin, la promotion du secteur privé. La privatisation vise donc à améliorer les performances du secteur productif de l'économie et à réduire les tensions provoquées sur les finances publiques. Il s'agit plus particulièrement de lutter au niveau des entreprises du portefeuille d'Etat, contre un fort taux d'endettement, une faible compétitivité des outputs, une très faible productivité des inputs, et une sous utilisation du capital. Les privatisations sont donc à la fois un moyen de limiter l'endettement du secteur public, de promouvoir l'efficience au sens large, de développer le capitalisme, de faire en sorte que l'industrie réponde mieux aux besoins des consommateurs.

En définitive, la politique de privatisation se fonde sur deux démarches, l'une d'ordre micro-économique visant la rentabilité et l'efficacité, l'autre d'ordre macro-économique mettant en exergue la croissance et l'amélioration des finances publiques. Aujourd'hui, cette politique gagne de plus en plus de terrain à travers le monde. Pour Ayité Fily ALMEIDA (1986), deux considérations semblent être à la base de cette politique.

- La première considération est d'ordre idéologique et repose ainsi sur l'idée que le rôle de l'Etat se limite à la régulation des forces et agents économiques, à la création ou à la promotion d'un cadre d'incitations approprié tendant à limiter les distorsions qui peuvent entraver le libre jeu de la concurrence. Dans ce cas, l'initiative privée joue un rôle indéniable. Elle dispose d'une flexibilité, de l'ingéniosité et du sens de l'innovation. Le secteur privé est donc vu comme une force d'efficacité apte à saisir les opportunités d'investissement et de disponibilité financière.

- La deuxième considération est d'ordre économique et provient de la nécessité d'assainir l'économie après avoir enregistré de mauvais résultats découlant des performances négatives des entreprises publiques. A ce sujet, BLEJER et KHAN (1984) ont analysé l'évolution de l'investissement public et privé entre 1971 et 1979 pour un groupe de 24 pays en développement. Leurs premières conclusions montrent que les pays ayant conféré au secteur privé un rôle d'investissement relativement important ont atteint des niveaux d'épargne et des taux moyens de croissance supérieurs.

I.1. APERCU GENERAL SUR LES P.A.S.

Les pays en développement en général et l'Afrique en particulier ont connu une dégradation inquiétante de leurs économies. Celle-ci a été causée par la crise de la fin des années 1970 et du début des années 1980. En effet, la montée en flèche des prix du pétrole de 1973-1974 et de 1979-1980, la grave récession mondiale, la hausse des taux d'intérêt, la crise de la dette suivie par le tarissement du financement extérieur, ont provoqué des problèmes économiques dans le monde en développement. Ce qui a abouti à un ralentissement de la croissance économique, ainsi qu'à une intensification des pressions inflationnistes.

A côté de ces chocs extérieurs qui ont frappé les pays en voie de développement au début des années 1980, les origines des P.A.S. peuvent être expliquées par la fuite de plus en plus de capitaux, la détérioration des termes de l'échange, l'augmentation des taux d'intérêt, ainsi que les crises des finances publiques.

En raison de ces chocs, ces économies fragilisées ont connu une crise économique et financière. C'est ainsi qu'un bon nombre de pays en développement ont entrepris à l'aide de la BIRD et du FMI, des PAS visant à soutenir et à mettre en oeuvre des politiques d'action et des réformes nécessaires pour modifier la structure de l'économie afin qu'elle maintienne un taux de croissance raisonnable, des finances publiques et une balance des paiements viables.

Les PAS, que l'Afrique adopte au début des années 1980, laissent planer de l'ombre quant à leur origine, dit DURUFLE (1988). Pour les uns, ils sont imposés par les bailleurs de fonds étrangers (BIRD et FMI) en échange de quelques poignées de dollars aux pays en difficultés de paiements extérieurs. Pour d'autres, les PAS sont là pour corriger les déséquilibres internes et externes résultant de la faillite des politiques économiques et des gestions nationales mal orientées et mal conduites.

I.1.1. Les fondements théoriques de la stabilisation et de l'ajustement structurel.

La stabilisation est un mécanisme ou une politique de courte période. Elle est soutenue par le FMI, et vise à réduire le déficit de la balance des paiements.

L'ajustement structurel est soutenu par les prêts de la BIRD et a pour objectif de relancer l'économie et de rééquilibrer la balance des paiements. Il est à moyen ou à long terme, plutôt qu'à court terme, et est en ce sens particulièrement nécessaire pour répondre à un choc externe durable tel que l'augmentation des prix de l'énergie importée. De plus, il repose sur l'adoption de l'offre, plutôt que sur la réduction de la demande. Il implique enfin, une réaffectation des ressources susceptibles d'avoir des effets sensibles à l'échelon macro-économique. Il convient de signaler que ces deux mesures sont plus complémentaires que contradictoires.

1. L'approche par absorption.

Cette approche d'origine keynésienne correspond à la situation d'une économie en situation de plein-emploi, où l'inflation résulte d'un excès de revenus distribués. L'intérêt de la méthode est de considérer ici la balance des paiements comme une relation entre les ressources globales et les dépenses globales.

Partons alors de l'équation macro-économique de KEYNES.

$$Y = C + I + G + (X - M) \qquad (1)$$

où **Y** = production domestique ;
C = consommation privée ;
I = investissements privés ;
G = dépenses publiques (dépenses de fonctionnement et d'investissement) ;
X = exportations ;
M = importations.

En transformant l'équation (**1**), on arrive à l'expression suivante :

$$X - M = Y - (C + I + G) \qquad (2)$$

Appelons la somme **(C+ I + G)** l'absorption **A**. Cette dernière désigne également la demande globale.

Soit **B = X - M** le solde du commerce extérieur ou la balance commerciale.

Remplaçons **C + I + G** et **X - M** par leurs valeurs respectives **A** et **B**, l'équation **(2)** devient : **B = Y - A**

B > 0 si **Y > A**, c'est-à-dire que la balance commerciale est positive si la demande globale est inférieure à la production nationale.

B < 0 si **Y < A**, c'est-à-dire que la balance commerciale est négative si l'absorption dépasse la production domestique. Autrement dit, c'est un excès de l'absorption par rapport à la production : la fixation d'un niveau trop élevé de la consommation privée **(C),** ou publique **(G),** ou de l'investissement **(I),** conduira à un niveau de produit intérieur élevé, et donc à un niveau d'importations trop élevé par rapport aux exportations considérées comme exogènes et fixes à court terme. L'excès de la demande est dû donc à une trop grande quantité de revenus distribués. Nous sommes alors en présence d'une inflation par la demande qui porte atteinte à la compétitivité des produits domestiques sur les marchés extérieurs. Ainsi, l'amélioration de la balance commerciale passe par la réduction de l'absorption, s'il s'avère impossible d'augmenter la production domestique.

Pour les économistes de la BIRD et du FMI, la réduction de l'absorption améliore la balance commerciale : il faut gérer la demande. C'est la fameuse politique d'austérité. Ces mêmes économistes proposent que les dépenses publiques doivent supporter les coupes les plus sévères car selon eux, les dépenses gouvernementales sont moins productives que les dépenses privées. Ce faisant, les PAS soutenus par la BIRD et le FMI exigent à l'Etat de fixer un plafond d'endettement dans le but de le priver de certaines possibilités de gonfler ses dépenses.

Bref, la politique d'ajustement vise la diminution des dépenses publiques, et ce sont les dépenses de fonctionnement qui sont visés. Mais « d'une manière générale, les programmes d'ajustement entrepris en Afrique n'ont pas réduit le montant total des dépenses publiques, en particulier des dépenses courantes », affirme la BIRD (1994).

2. L'approche monétaire de la balance des paiements.

Marc RAFFINOT (1991) déclare que cette approche repose sur deux hypothèses :

- la stabilité de la demande de monnaie, qui ne dépendrait que des besoins de transaction et correspondrait à une fraction du revenu nominal que les agents souhaitent détenir sous forme liquide.
- le caractère exogène de l'offre de monnaie, conçue comme résultant d'une décision autonome des autorités monétaires qui fixent le niveau de la composante interne de la base monétaire.

C'est une approche qui se fonde sur la considération selon laquelle le revenu national est fonction directe de la masse monétaire ; son principe de base étant : le déficit de la balance des paiements trouve son origine dans une émission monétaire excessive. Comme les agents économiques ne gardent que des encaisses monétaires qu'ils souhaitent détenir pour leurs besoins de transactions, de spéculation et de précaution, la demande de monnaie **(M_d)** et l'offre de monnaie **(M_o)** sont égales.

Ceci revient à écrire **:** $M_d = M_o$ **(1)**

Autrement dit, les agents économiques ne gardent que les encaisses servant à acquérir les biens, services et titres. Une partie du supplément de pouvoir d'achat qui ne trouve pas de débouchés à l'intérieur va solliciter le monde extérieur en achetant des biens, services et titres .Cette demande additionnelle cause un déséquilibre de la balance des paiements. Ce qui conduit à écrire la relation suivante :

$$\mathbf{Mo(t) = DA(t) + X(t) - M(t)} \qquad \mathbf{(2)}$$

où **Mo(t)**: variation de la masse monétaire à l'année t ;
DA(t): variation du volume du crédit de l'année t ;
X(t) : exportations à l'année t ;
M(t) : importations à l'année t.

Combinons les relations **(1)** et **(2)**, nous obtenons l'équation

Md(t) = DA(t) + X(t) - M(t) **(3)**

Posons **X(t)-M(t)=B(t) :** le solde de la balance des paiements

La relation **(3)** devient : **Md(t) = DA(t) + B(t) ==> B(t) = Md(t) - DA(t)** **(4)**

A partir de l'expression **(4)**, on peut tirer la conclusion suivante : **B(t) < 0** si **DA(t) > Md(t),** c'est-à-dire que tout excès de la variation du crédit intérieur par rapport à la demande de monnaie engendre un déséquilibre automatique de la balance des paiements si les hypothèses sur l'offre de monnaie (l'offre de monnaie est exogène par rapport à la demande de monnaie) et sur la vitesse de circulation de la monnaie (la vitesse de circulation de la monnaie est stable du fait de la stabilité de la demande de monnaie par rapport au revenu) restent vérifiées[1].

Le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements passe donc par la réduction du crédit intérieur : crédit à l'Etat et crédit à l'économie. C'est pour cela que les programmes d'ajustement du FMI recommandent le plafonnement du crédit à l'économie et à l'intérieur de ce plafond, de surveiller minutieusement le crédit à l'Etat.

Ainsi, pour résoudre le déficit de la balance des paiements, il faut limiter la création monétaire dont la contrepartie est le crédit au secteur public et privé.

3. L'approche par les élasticités ou approche par les mécanismes des prix.

En relation avec l'ajustement structurel, elle correspond aux volets : politique monétaire et rétablissement des mécanismes du marché (vérité des prix). Les tenants de cette approche avancent qu'une telle analyse fait reposer l'ajustement sur l'évolution des taux de change. Ces derniers se répercutent sur les prix des biens échangés avec l'extérieur et entraînent une variation des flux

(1) Armand Gilbert NOULA, « Ajustement structurel et développement en Afrique : l'expérience des années 1980 », Afrique et Développement, Vol.XX, n°1, 1995, pp.15-16.

d'exportations et d'importations propres à résorber le déséquilibre initial. En effet, lorsqu'un pays est affecté par un déficit commercial que les autorités monétaires jugent insupportable, celles-ci peuvent décider de dévaluer la monnaie nationale, ou de la laisser se déprécier si elle flotte. Une telle mesure a théoriquement pour effet d'augmenter les prix de vente en monnaie nationale des produits importés, ou de diminuer les prix de vente en devises des produits exportés. Si les demandes du pays et du reste du monde sont conformes aux hypothèses habituelles, il en résulte une augmentation des volumes exportés et une diminution des volumes importés. Les élasticités doivent vérifier les conditions que précise le théorème des élasticités critiques ou la relation Marshall-Lerner : une dévaluation n'a d'effet positif sur la balance commerciale en monnaie locale que si la somme des élasticités des exportations (e_x) et des importations (e_m) par rapport aux prix est supérieure à l'unité.

Si $|e_x + e_m| > 1$, la dévaluation améliore la balance commerciale
Si $|e_x + e_m| < 1$, la dévaluation détériore la balance commerciale
Si $|e_x + e_m| = 1$, l'effet de la dévaluation sur la balance commerciale est neutre.

D'après ce théorème des élasticités critiques, on remarque que les élasticités-prix de la demande d'exportations et d'importations jouent un rôle primordial sur le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale et partant, sur celui de la balance des paiements. En effet, si la somme des élasticités est fortement supérieure à l'unité, une faible dévaluation suffira pour améliorer la balance des paiements. Inversement, si cette somme est faiblement supérieure à l'unité, une dévaluation importante et prolongée est requise pour améliorer l'équilibre de la balance des paiements.

Bref, les PAS ont inscrit dans leurs mesures, la politique de dévaluation comme moyen de réduire le déficit de la balance des paiements. Cette politique consiste à réduire la parité d'une monnaie par rapport aux autres monnaies et intervient dans un contexte marqué par un déséquilibre structurel important de la balance des paiements.

I.1.2. Les limites des mesures d'ajustement structurel et de stabilisation.

Les politiques préconisées dans le cadre de l'ajustement structurel cherchent à réduire les déséquilibres internes et externes, et par là, réanimer le processus de développement. Les mesures prises pour la réalisation de cet objectif prennent en considération des indicateurs économiques aux dépens des indicateurs sociaux.

Cette absence d'indicateurs sociaux se remarque dans la réduction des dépenses publiques, l'un des éléments prônés par les PAS pour rétablir les équilibres tant internes qu'externes. Néanmoins, cette mesure (la réduction des dépenses publiques) a généralement des effets négatifs sur les groupes les plus vulnérables car elle provoque la détérioration de leur situation sociale du fait qu'ils constituent le point cible de cette mesure. Cette dernière implique notamment la diminution des subventions, le blocage ou la diminution des salaires des fonctionnaires, les licenciements des fonctionnaires, etc.

Comme, les possibilités d'emploi ne suivent pas le rythme de l'accroissement démographique, le revenu par habitant diminue sensiblement. Selon Armand Gilbert NOULA (1995), ces mesures d'ajustement ont causé d'innombrables dégâts sur le plan social. C'est notamment les pertes massives d'emploi, les chutes de pouvoir d'achat, la baisse du niveau de vie et la montée en force de la pauvreté de masse.

De plus, dans la réduction des dépenses publiques, la part des budgets consacrés aux services sociaux s'en trouve souvent considérablement réduite : ce sont surtout les services de santé et de l'éducation. Dans le domaine de l'éducation, la suppression des subventions a des effets pervers car les pauvres s'enfoncent davantage, ne pouvant plus se procurer les frais nécessaires pour payer leurs études, ce qui accroît les inégalités sociales.

Ainsi donc, la réduction des dépenses publiques peut limiter l'emploi, diminuer les subventions et bloquer le développement des infrastructures économiques et sociales, condition sine qua none de la mise en place d'une économie viable et diversifiée.

S'agissant de l'approche monétaire de la balance des paiements, elle ne permet pas d'identifier les causes de l'excès de crédit qui est à la source du déséquilibre externe, et néglige l'impact de la réduction du crédit sur les variables réelles. En outre, elle repose sur la conception d'une offre de monnaie exogène (NOULA, 1995) alors que l'on constate dans beaucoup de pays en développement, que c'est en fait la demande de crédit qui détermine le niveau des avoirs intérieurs de la banque centrale. Par ailleurs, une contraction de la masse monétaire conduira à une réduction du déficit commercial, du revenu et de dépenses et provoque ainsi une contraction de l'économie.

Bien plus, cette approche se fonde sur la théorie quantitative de la monnaie (NOULA, 1995) appuyée par les monétaristes dont FRIEDMAN et POLACK. Les monétaristes ont trouvé empiriquement une corrélation entre le niveau de la masse monétaire et celui de l'activité. Certes, les économistes d'autres écoles tels que les post-keynésiens disent à ce sujet que corrélation n'est synonyme de causalité et pour eux, la monnaie n'est pas une variable exogène. Elle doit jouer un rôle actif dans le développement de l'économie. De plus, cette approche avait été conçue pour un régime de change fixe ou étroitement surveillé, ce qui ne traduit pas la réalité économique. Elle souffre donc des insuffisances inhérentes aux thèses monétaristes elles-mêmes. C'est qu'elle masque notamment les déséquilibres structurels de l'économie qui n'apparaissent qu'à travers leurs conséquences monétaires.

Pour ce qui est de la dévaluation, elle produit les effets escomptés si l'offre et la demande de produits exportés et importés sont sensibles au changement de prix. Or, les pays en développement en général et l'Afrique en particulier n'ont pas de prise sur les prix internationaux et les quantités de produits qu'ils exportent. En effet, la majeure partie de leurs produits sont soumis aux accords sur les quotas, et les prix sont déterminés par l'offre et la demande sur les marchés boursiers de Londres, Paris, New York, Tokyo, etc. En plus, l'offre des exportations est inélastique à court terme, alors que la majorité des importations sont des biens de première nécessité que l'on a du mal à limiter et dont on ne peut se passer :ce sont les biens alimentaires, les médicaments, le carburant, les intrants agricoles, les biens d'équipement, etc.

Dans ce même périple de la dévaluation, les structures économiques restant inchangées, il se produit que d'une part les exportations n'augmentent pas sensiblement du fait de la relative saturation de la demande extérieure pour les matières premières exportées, et également parce que les prix de ces produits de base sont fixés en monnaies étrangères sur une base essentiellement spéculative, sans la moindre liaison avec la valeur relative de la monnaie nationale du pays vendeur.

Par contre, les importations s'alourdissent très rapidement. De plus, les coûts de production et les prix intérieurs s'accroissent et les difficultés d'approvisionnement en matières premières, du fait de l'insuffisance de devises, contribuent à ralentir l'activité économique dans un environnement inflationniste généralisé.

Ainsi, comme l'affirme NOULA (1995), la politique de dévaluation tend ainsi à aggraver le déséquilibre extérieur initial, à cause de l'inadaptation structurelle des économies sous ajustement à la configuration de l'économie internationale essentiellement caractérisée par la flexibilité, l'innovation et l'extrême rationalisation.

En définitive, toutes ces mesures prêchent le libéralisme économique pour restaurer l'équilibre de la balance des paiements et juguler l'inflation tout en préservant dans la mesure du possible les conditions de croissance et de développement économique. Ces objectifs sont apparemment en contradiction avec les instruments destinés à les atteindre. Il est par exemple inadéquat d'attribuer les causes des déséquilibres à un excès de demande globale et de prétendre les réduire par une politique de gestion restrictive. Pour l'école structuraliste, ceci ne pourrait qu'aboutir à la récession par la chute de l'investissement et de la production, réduisant ainsi les chances de résorber les déficits à moyen et long terme et compromettant par voie de conséquence la condition limite d'équilibre social. Aussi, pour ces mêmes économistes, la cause principale des déséquilibres n'est pas à chercher au niveau des structures financières, mais plutôt au niveau de la rigidité des structures de production.

Ce qui constitue plus qu'une réalité pour l'ensemble des pays en voie de développement.

I.2. LES GENERALITES SUR LA PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES.

Selon le rapport de la BIRD (1994), « le secteur public est au coeur même de la stagnation et du ralentissement de la croissance en Afrique ». En effet, les piètres résultats des entreprises publiques africaines avant l'adoption des PAS n'ont pas de cause unique. Sa stagnation et sa régression économique ont été dues avant tout à l'adoption de politiques macro-économiques et sectorielles malavisées, fondées sur un modèle de développement qui donnait à l'Etat un rôle prépondérant dans la production et dans la réglementation de l'activité économique. Des monnaies surévaluées et des déficits budgétaires énormes et persistants ont nui à la stabilité macro-économique, sans laquelle il ne peut y avoir de croissance à long terme. Des politiques commerciales protectionnistes et des monopoles d'Etat entravaient la concurrence indispensable pour stimuler la productivité.

En outre, la mauvaise gestion des entreprises publiques, les impératifs nés de l'endettement, et le souci de réhabiliter le secteur privé, ont été à la base d'adoption des programmes de privatisation dont le but est d'améliorer les performances du secteur productif, de réduire les tensions provoquées sur les finances publiques, de libéraliser l'économie et enfin, de promouvoir le secteur privé. Ainsi, Nicolas VAN DE WALLE (1989) affirme que « la privatisation a été poussée par l'insatisfaction assez étendue des performances des entreprises publiques et le besoin de réduire les dépenses publiques ».Selon Jacques ALIBERT (1985), la notion de privatisation apparue pour la première fois au début des années 1980 a une triple motivation : la gestion des entreprises publiques a provoqué des désillusions ; des impératifs d'allègement du secteur public sont nés du problème de la dette et de l'exécution des programmes d'ajustement structurel ; enfin, la moindre méfiance vis-à-vis du secteur privé.

I.2.1. Notions de privatisation, dénationalisation, désétatisation et déréglementation.

Ces notions sont complémentaires et doivent être distinguées.

* **La privatisation**, en tant que réforme des entreprises publiques, fait suite au constat concernant la mauvaise gestion de ces entreprises par l'Etat. Elle vise à réduire le rôle de ce dernier qui s'est révélé mauvais gestionnaire de ces entreprises.

Ainsi, comme le dit Pierre GUISLAIN (1995), la privatisation est en effet un transfert à titre définitif d'entreprises du secteur public au secteur privé sous forme d'une cession de titres ou d'actifs ou d'une cession de contrôle. Ce transfert peut être partiel ou total en fonction des objectifs de chaque pays et de la nature de l'entreprise concernée. Il convient de signaler que la privatisation ne signifie pas que l'Etat doit céder l'ensemble de l'économie au secteur privé. Au contraire, il se retire des activités que le secteur privé est mieux à même organiser pour enfin centrer son action sur ce qui serait difficilement accompli sans son intervention. Actuellement, la privatisation est devenue un phénomène universel et touche presque tous les secteurs. Elle s'inscrit dans le cadre des politiques des pays développés comme ceux des pays en développement qui vise l'amélioration de la rentabilité des entreprises publiques, l'allégement de leur charge sur le budget de l'Etat ainsi que l'amélioration de leur contribution aux recettes du trésor public. Pour y parvenir, ALMEIDA (1986) propose d'assainir le secteur public en éliminant les entreprises non-indispensables et non viables et, pour, les autres, d'aboutir à une nouvelle répartition des tâches entre l'Etat et le secteur privé, jugé à tort ou à raison comme plus apte à exploiter les outils de production.

* **La dénationalisation** consiste à transférer la participation de l'Etat à l'actionnariat privé et de ce fait soumettre l'entreprise au droit commun des sociétés. C'est la cession des entreprises publiques et leurs actifs. Selon E.S. SAVAS (1990), les principaux facteurs qui influencent le choix des entreprises publiques à dénationaliser et la façon de s'y prendre sont :

- Le but de la privatisation est-il d'obtenir immédiatement de l'argent ou des devises ? De réduire les dépenses ? D'améliorer l'efficience et la souplesse de fonctionnement ? De favoriser le développement industriel ? D'attirer les investissements ou prêts étrangers ? D'encourager les entrepreneurs ? De punir les adversaires politiques ? D'appliquer la philosophie libérale ?

- La situation économique.

- La viabilité commerciale de l'entreprise gouvernementale concernée.

- Les capitaux locaux ou internationaux.

- Les compétences de gestion et les compétences techniques disponibles.

- Le prestige national.

- La nature et l'ampleur des conséquences sur l'emploi.

La dénationalisation vise donc à remettre au secteur privé des entreprises qui lui avaient été retirées par les pouvoirs publics au moment des nationalisations. C'est la privatisation des sociétés nationalisées.

* **La désétatisation** consiste à aménager et transformer les règles de gestion du secteur public en particulier celles des entreprises monopolistiques. Il s'agit d'introduire même dans les entreprises publiques les méthodes de gestion privée. Cette conception insiste sur le fait que les entreprises publiques monopolistiques sont caractérisées par :

- la fonctionnarisation du personnel ;

- l'étroitesse du contrôle tutélaire ;

- l'insoumission aux règles du marché.

En Afrique, les mauvaises performances des entreprises publiques sont directement liées aux difficultés de gestion. D'après Jacques ALIBERT (1987), ces difficultés de gestion concernent les domaines de la trésorerie, des mauvais choix technologiques, du non respect des techniques de gestion, des faux calculs des prix de revient, de l'inadaptation et/ou de l'insouciance des cadres, de l'absence de contrôle, du pléthore des effectifs en personnel. La désétatisation consiste donc à aménager et transformer les règles de gestion du secteur public et à introduire dans les entreprises, même possédées par l'Etat, des modèles de gestion privée. Ici, le contrôle de tutelle sera modifié, le statut du personnel doit être fonctionnarisé et enfin, l'entreprise sera retournée aux règles du marché.

Ainsi, la désétatisation aurait pour objectif principal de :
- veiller à l'autonomie de gestion en détachant si possible, les entreprises publiques de leur ministère de tutelle ;
- introduire des méthodes de gestion privée.

* **La déréglementation** est une notion inspirée de l'expérience américaine et vise à libérer certains secteurs vis-à-vis de l'Etat, à mettre en place un environnement concurrentiel, à rénover les mécanismes de formation des prix et des revenus, et à alléger les contrôles s'exerçant sur les entreprises.

Cette politique de déréglementation donne un rôle considérable aux lois du marché. Les prix sont fixés par la direction de l'entreprise en fonction des coûts et non pas par un corps d'inspecteurs.

Elle présente les avantages suivants :
- Elle offre un environnement concurrentiel, ce qui devrait intéresser le consommateur à cause de la baisse des prix ;
- En même temps que la concurrence s'intensifie, les entreprises doivent rationaliser leurs opérations ;
- Le rapport quantité/prix s'améliore ;
- Les produits se prolifèrent.

I.2.2. Les raisons et les objectifs de la privatisation des entreprises publiques.

Les raisons de la privatisation des entreprises publiques sont multiples. En effet, on reconnaît en général que les résultats des entreprises publiques ont été médiocres et décevants et que les établissements n'ont pas atteint les objectifs pour lesquels ils avaient été créés. L'ONUDI dans son rapport (1992-1993) sur l'industrie et le développement dans le monde déclare qu'on attendait des entreprises publiques qu'elles mettent en place une infrastructure nationale, qu'elles contribuent à la production et à l'autosuffisance en matière de biens et services essentiels qu'elles favorisent l'emploi et réduisent la pauvreté généralisée, qu'elles servent d'instruments pour intensifier le développement économique et la souveraineté du pays, qu'elles génèrent des excédants par l'accumulation de capitaux, qu'elles soient économiquement efficaces et financièrement rentables. Mais hélas, on constate que les activités étatiques en faveur du développement ont rarement été couronnées de succès à cause de la mauvaise gestion. A ce sujet, Thomas SANKARA a stigmatisé en Juillet 1986, « la mauvaise gestion des entreprises publiques, le pléthore du personnel, les avantages abusifs accordés à leurs agents, le népotisme des dirigeants à l'occasion de l'embauche et le recours trop systématique au budget de l'Etat »[(2)]. Houphouët BOIGNY dans son discours du 7 Décembre 1986 a insisté sur la mauvaise gestion des entreprises publiques en déclarant : « Nous avons définitivement tourné la page sur les sociétés d'Etat dont la gestion s'est avérée dangereuse pour la santé économique du pays »[(3)]

De plus, les faits ont montré que les entreprises publiques s'endettaient exagérément et avaient des investissements qu'elles ne pourraient ni amortir, ni remplacer en cas d'usure ou d'obsolescence. En outre, la pratique du clientélisme fréquente en Afrique, a souvent conduit à placer à la tête des entreprises publiques des hommes familialement ou politiquement proches du pouvoir plutôt que de gestionnaires efficaces et compétents.

(2) *Thomas SANKARA, cité par Pierre JACQUEMOT, « La désétatisation en Afrique subsaharienne, Enjeux et Perspectives.», in Revue du Tiers Monde, vol.XXIX, n°114,1988, p.275*

(3) *Houphoët BOIGNY, cité par Pierre JACQUEMOT,* ibidem

Par ailleurs, un vaste mouvement s'est opéré au cours des années 1980 pour réhabiliter le secteur privé et reconnaître l'intérêt primordial qu'il présente pour le développement. C'est dans ce sens qu'une conférence internationale s'est tenue à Nairobi du 21 au 24 Octobre 1986 (Nairobi Statement on Enabling Environment for Effective Private Sector contribution to Development in Sub-Saharan Africa). Cette conférence a cautionné la réhabilitation du secteur privé et a notamment insisté sur la nécessité d'engager des réformes de fond dans le secteur public et d'élargir le rôle du secteur privé. Elle a demandé aux gouvernements :

- d'adopter des politiques concertées visant à élargir le rôle du secteur privé, comme par exemple de développer la libéralisation des marchés et d'aller vers des prix plus réalistes pour les échanges extérieurs, le capital, les productions et l'emploi ;
- de réduire les contrôles administratifs sur le secteur privé et simplifier les procédures ;
- de promouvoir l'esprit de l'entreprise grâce à l'assistance technique, la formation et un meilleur accès au crédit ;
- de travailler avec d'autres gouvernements africains et les organisations professionnelles à la création des marchés régionaux viables et de zones d'échanges ;
- de réviser le rôle des sociétés para-étatiques de manière à optimiser l'utilisation des ressources limitées.

S'agissant des objectifs qui visent la privatisation, ils doivent être de nature à :

. réduire les dépenses publiques ;

. éliminer ou amoindrir le recours à l'interventionnisme de l'Etat et améliorer la gestion de l'entreprise ;

.assurer une meilleure croissance économique par l'affectation rationnelle des ressources disponibles en vue d'obtenir une meilleure rentabilité économique et financière.

1. Amélioration de l'efficacité économique.

Elle a été l'objectif prioritaire déclaré des programmes de privatisation de tous les pays développés ou en développement. Cependant, le rapport de l'ONUDI déjà évoqué distingue l'efficacité dans la production de l'efficacité dans la répartition des ressources, puisque l'amélioration de la première passe par des réformes intérieures telles que l'autonomie de gestion et l'innovation. Pour la seconde, il faut des réformes externes notamment l'ouverture générale à la concurrence, à la réduction des distorsions de prix qui faussent le coût de capitaux et de devises.

En effet, la privatisation permet généralement d'améliorer l'efficacité dans la production grâce à une utilisation plus rationnelle de biens de capital fixe, c'est-à-dire les installations et du matériel existant. De plus, les sociétés privées de certains pays sont réputées offrir des rémunérations élevées et donc attirer des cadres de meilleure qualité que les entreprises publiques. Elles sont souvent considérées comme étant mieux à mesure de mettre au point des techniques nouvelles et d'exploiter les nouveaux marchés que les entreprises publiques. Bref, l'entreprise privatisée arrive généralement à produire de manière plus efficace parce qu'elle rationalise ses procédés de fabrication et fait donc un meilleur usage des ressources.

Mais, du point de vue conceptuel, ce qui donne l'efficacité dans la production ce n'est pas tant son régime de propriété que ses caractéristiques internes, à savoir son mode d'organisation, sa culture d'entreprise, la motivation des dirigeants et les mécanismes de contrôle. A ce sujet, AYLEN Jonathan (1987) a isolé deux types d'entreprises publiques complètement différents qui ont peu de choses en commun. Ces deux modèles, le libéral et le bureaucratique dont les caractéristiques sont indiquées dans **le tableau n°1**, donnent créance à l'idée que ce qui compte dans la performance des entreprises, ce n'est pas le régime de propriété, mais son environnement économique, son mode d'organisation des dirigeants.

Ici, AYLEN oppose le modèle libéral de certains pays d'Asie où les entreprises publiques sont exposées à la concurrence des autres firmes et des importations au modèle bureaucratique d'autres pays en développement où les décisions des entreprises publiques sont déterminées par les principes bureaucratiques et non l'autonomie du gestionnaire.

Tableau n°1 : Deux modèles d'entreprises publiques dans les pays en développement.

Modèle libéral	Modèle bureaucratique
Autonomie financière avec priorité à la rentabilité.	Imbrication financière avec le budget national. Pertes acceptées pour des raisons sociales.
Clarté des objectifs commerciaux et sociaux.	Confusion à propos des objectifs et interférences politiques dans la décision.
Exploitation indépendante.	Surveillance étroite des décisions sur les facteurs de production (effectif employé, investissement) et intérêt porté aux produits politiquement sensibles (prix).
Performance guidée par les produits.	Indifférence à l'égard de l'efficacité globale de l'entreprise.
Concurrence éventuelle des rivaux et des importations.	Obstacles tarifaires et régimes de licences d'importations pour limiter la concurrence. Restrictions légales visant à interdire l'entrée du marché aux éventuels concurrents intérieurs.

2. La réduction de la charge budgétaire.

L'autre motif communément avancé pour justifier la privatisation est la réduction du poids grandissant des entreprises publiques dans le budget de l'Etat. Confronté à une grave pénurie des ressources financières, le gouvernement a été incapable dans beaucoup de pays de maintenir les services sociaux essentiels, de subventionner les entreprises publiques et de fournir les ressources nécessaires à l'infrastructure de base, mesures qui sont toutes indispensables à la stabilité économique du pays. Dans une telle situation financière, les gouvernements se sont empressés de se retirer de tous les domaines où leur présence n'était pas essentielle. Ce qui réduira les charges budgétaires. Cette réduction des charges budgétaires se fait à la fois en coupant les subventions et en vendant les actifs de l'Etat puisque beaucoup d'entreprises publiques font appel au budget de l'Etat pour couvrir leurs pertes d'exploitation ou pour entretenir ou moderniser leurs installations. N'ayant pas les moyens nécessaires pour sauver l'Etat, les gouvernements ont constaté que le retrait des secteurs productifs et les cessions d'entreprises peuvent procurer des ressources destinées à la défense nationale, à la santé, à l'éducation, etc.

Bref, la privatisation vise :

- l'amélioration de la gestion et l'élimination du recours à l'interventionnisme de l'Etat afin que les entreprises puissent faire face aux exigences du marché ;

- la réduction du poids des entreprises publiques sur le budget de l'Etat sous forme de subventions, des augmentations de capital, exonérations fiscales et en contrepartie une meilleure contribution aux recettes à travers les impôts et taxes ;

- la recherche d'une meilleure rentabilité économique et financière à travers une productivité accrue ;

- la promotion du secteur privé.

Cependant, la privatisation en soi ne garantit pas nécessairement de meilleurs résultats. Elle peut réussir ou échouer, tout dépend de la clarté des objectifs et des stratégies mises en oeuvre pour les atteindre. Plus les objectifs sont nombreux et peu adaptés à l'environnement politique, social et économique du pays, plus l'ensemble du processus de privatisation sera complexe et les résultats médiocres.

I.2.3. Les formes générales de privatisation des entreprises publiques.

La privatisation en tant que transfert des activités du secteur public au secteur privé (Michael O.NYONG, 1994) peut se faire à travers plusieurs procédés; Il s'agit notamment de :

-**La vente des entreprises publiques** qui peut être partielle ou totale et implique un changement de propriété. En cas de vente totale, l'entreprise entière transfère la totalité de son actif et de son passif aux partenaires privés.

Dans le cas de vente partielle, les gouvernements vendent seulement une partie des actifs d'une entreprise et gardent le reste dans son portefeuille.

La vente peut être adressée au public ; on parle d'offre publique de vente de titres. Elle est précédée par une évaluation de l'entreprise privatisable. Cette évaluation prend en considération les bénéfices réalisés les dernières années et l'espoir de gain que procure la propriété d'un titre. L'offre publique de vente de titres a pour premier objectif une large diffusion de capital qui suppose l'existence d'un marché important de fonds. Elle exige en cas de besoin une restructuration de l'entreprise pour qu'elle soit viable. Elle exige aussi un mécanisme de fixation de prix.

En outre, deux contraintes majeures s'imposent aux pays en développement désirant s'engager sur la voie de l'offre publique de vente : l'étroitesse des marchés financiers locaux et la complexité des étapes préparatoires.[4]

La vente peut être adressée aux privés ; on parle dans ce cas d'offre privée de vente de titres. C'est une vente d'une partie ou de la totalité des actions détenues par l'Etat dans une entreprise publique à un privé ou à un groupe de privés identifiables au préalable. Elle peut être faite par voie de négociation (gré à gré) ou par voie d'appels d'offres. A la différence de la formule précédente, cette technique prévoit une forme de sélection de repreneurs.

Ainsi, la vente des entreprises publiques peut rapporter des revenus substantiels à consacrer à des secteurs prioritaires de développement. Elle libère d'un seul coup les états de préoccupations relatives à la maintenance ou au renouvellement des actifs. Malgré ces avantages qu'apporte la vente des entreprises publiques, cette technique de privatisation est rare dans le monde en développement car ce dernier a des difficultés de liquidités. Néanmoins, elle est fréquente dans les pays industrialisés qui ont des moyens financiers suffisants.

- **Le bail des entreprises publiques** est une forme de privatisation qui aboutit à la privatisation des activités de gestion ; les actifs demeurant propriété d'Etat. Les repreneurs s'engagent à payer à l'Etat un loyer fixé en commun accord entre le repreneur et le bailleur. Cette fixation du loyer de bail fait souvent objet de vives discussions car les preneurs ont habituellement tendance à demander que le loyer soit fonction du profit réalisé alors que les cédants préfèrent un loyer fixe ou indexé sur les chiffres d'affaires. Le bail est par essence, un procédé flexible dont les avantages ne sont pas négligeables. Il est utilisé lorsque l'Etat veut garder la propriété d'actifs qu'il considère stratégiques ou invendables. La notion de souveraineté intervient dans ce cas pour déterminer l'attitude à adopter dans le choix de procédé de privatisation. Bien évidemment, le droit d'utilisation des actifs existants est subordonné au paiement d'un loyer convenu entre l'Etat et le concessionnaire.

[4] O.VOUIN et CH.A.MICHALET, *Le rééquilibrage entre secteurs public et privé : l'expérience des pays en développement*, OCDE,PARIS, 1991,p.137

La particularité de cette formule réside dans le fait que le preneur s'engage à participer aux investissements durant la période du contrat. L'Etat transfère donc les activités de gestion et d'exploitation de l'entreprise mais l'essentiel des investissements reste entre ses mains.

Enfin, le bail, a été cité par la presse américaine comme pouvant être un exemple unique au monde que les Etats africains pouvaient suivre. Mais pour en tirer le maximum de profit, les Etats africains doivent s'entourer des garanties nécessaires en faisant, le cas échéant, appel à des conseillers indépendants pour assister dans la négociation des accords avec les partenaires privés.

- **La privatisation par le biais des sociétés d'économie mixte** : il s'agit ici de l'association de la participation de l'Etat et des intérêts privés. Cette forme de privatisation basée sur des règles moins dirigistes et moins interventionnistes peut conduire à la privatisation progressive et sereine ; et permet aux gouvernements de bénéficier directement des fruits d'exploitation et d'être au courant de ce qui se passe dans un secteur d'activité. Elle permet aussi aux gouvernements qui sont effrayés à l'idée d'une privatisation tous azimuts, d'apprécier par eux-mêmes les vertus de celle-ci et d'en mesurer les conséquences.

Cette technique de privatisation constitue donc une première étape dans la voie de la privatisation. Elle peut être utilisée pour amorcer le désengagement progressif de l'Etat des entreprises publiques considérées comme soit stratégiques soit invendables. Cependant, pour que cette formule soit rentable, les gouvernements ne devraient pas s'interférer dans la gestion quotidienne et devraient orienter leur action à travers les organes statutaires tel que les conseils d'administration.

- **Les contrats de gestion** permettent à l'Etat de privatiser la gestion d'une entreprise publique tout en gardant la propriété. La gestion d'installations publiques est confiée aux opérateurs privés. Ceux-ci reçoivent, au titre de leurs services des honoraires indexés selon le cas, sur le chiffre d'affaires ou sur le bénéfice d'exploitation.

Dans cette formule de privatisation, les risques commerciaux sont assumés par les Etats et ces derniers se chargent dans certaines circonstances des dépenses de maintenance ou de renouvellement des investissements. Dans ces conditions, les gestionnaires sont considérés comme des simples mandataires et ne sont pas toujours libres d'orienter leur gestion en fonction des forces du marché. Ce procédé de contrats de gestion n'est donc qu'une privatisation de façade puisque l'Etat, continuant d'assumer les risques commerciaux, est tenté de suivre et d'orienter par le biais de directives et circulaires ministérielles ou encore par le biais d'organes tels que les conseils d'administration.

Ainsi, pour que ce procédé donne de bons résultats, des règles de jeu bien précises devraient être définies dans les contrats afin de fixer aux opérateurs des normes strictes de saine gestion et enfin, dans le but d'éviter des interférences excessives de la part des gouvernements.

Conclusion.

La privatisation des entreprises publiques telle que nous venons de la décrire sous toutes ses formes, conduit au transfert de gestion ou à la cession de propriété du public au privé. Mais, aujourd'hui, aucun pays n'a pu se désengager de toutes ses entreprises. Même les pays développés qui prônent le libéralisme et les mécanismes du marché, les pouvoirs publics interviennent d'une façon ou d'une autre dans la vie économique par le biais de certaines entreprises. Il existe donc un certain nombre d'entreprises que les gouvernements estiment non privatisables compte tenu de l'intérêt qu'elles présentent pour l'économie du pays toute entière. Les domaines où l'intervention étatique s'impose sont notamment le maintien de l'ordre public, la fourniture des biens collectifs, la santé, l'éducation, la protection de l'environnement, etc.

Ainsi, pour comprendre le rôle de l'Etat, nous pouvons interroger l'histoire de la pensée économique. En effet, alors que la théorie classique de David RICARDO et d'Adam SMITH préconisait une harmonie économique fondée sur les mécanismes du marché sans recourir à l'interventionnisme étatique, la théorie keynésienne prône le contraire. Selon KEYNES, il existe des défaillances des lois du marché au point que l'équilibre ne peut jamais s'établir en l'absence d'un pouvoir régulateur. Il fonde sa théorie sur l'existence des biens collectifs dont la production ne peut être la seule initiative des privés, d'où la nécessité de l'intervention de l'Etat dans le système productif.

Au-delà de cette optique keynésienne, il a été constaté que même dans les secteurs où les privés sont présents, ceux-ci peuvent se révéler moins capables pour répondre aux besoins sans cesse croissants de la population. C'est notamment le cas des pays africains en général et du Burundi en particulier où le secteur privé était quasi-inexistant au lendemain des indépendances. Dans la plupart de ces pays, les jeunes gouvernements se sont vus obligés de prendre la relève après le départ des colonisateurs à cause de la faiblesse du secteur privé.

Dans le chapitre suivant, il sera question de présenter ces théories en faveur de l'intervention de l'Etat dans la vie économique du pays.

CHAP.II. L'INTERVENTION FINANCIERE DE L'ETAT.

« Des dépenses sur fonds d'emprunt peuvent, même lorsqu'elles sont inutiles, enrichir la communauté. »

J.M. KEYNES.

« A l'avenir, l'Etat aura la charge d'une nouvelle fonction publique. Il doit effectuer un décaissement total suffisant pour protéger ses citoyens contre un chômage massif, aussi énergiquement qu'il lui appartient de les défendre contre le vol et la violence ».

Lord BEVERIDGE.

II.0. Introduction.

La question des parts respectives de l'activité publique et de l'activité privée dans la vie économique n'est pas d'hier. Elle a toujours été liée à celle de l'efficacité de l'Etat. Comme le précisent DELORME et ANDRE (1983), l'économie politique dès ses débuts et à l'époque du mercantilisme s'adressait à l'efficacité de l'Etat, aux conseils au Prince. L'Etat était présent dans toutes les sphères de l'économie. Et un Etat est considéré comme efficace lorsqu'il satisfait aux préoccupations de la société.

Après avoir constaté que trop d'Etat pouvait freiner et bloquer l'activité productrice, la question a pris un autre tournant. L'économie est entrée dans l'ère du libéralisme, du laissez-faire, du laissez-aller. Cette doctrine libérale insistait sur la coïncidence des intérêts individuels et de l'intérêt général.« En effet, le jeu libre des initiatives individuelles s'inscrit dans les lois économiques naturelles, c'est-à-dire les mécanismes économiques d'ajustement (des prix, de la production, du revenu, etc) qui assurent nécessairement l'équilibre économique (ou le retour à cet équilibre lorsqu'il est momentanément rompu) »[(5)]. Cette doctrine est née au XVIII^{ième} siècle et elle s'est épanouie au XIX^{ième} siècle (J.Stuat MILL, J.B. SAY, F.BASTIAT) à la faveur de la révolution industrielle. L'Etat efficace devint donc celui qui garantissait l'ordre des contrats et l'ordre public en général afin de permettre à l'initiative privée de s'exercer librement.

C'est à la suite de la grande crise de 1929 que les idées relatives au rôle de l'Etat dans la vie économique se modifièrent radicalement. La dépression économique de cette époque avait apporté le démenti de l'affirmation que le jeu naturel des lois économiques pouvait générer l'équilibre.« L'intervention directe de l'Etat est alors apparue comme la seule solution capable de réaliser un développement équilibré de l'économie en ce sens que les mécanismes naturels ne pouvaient pas y parvenir seuls »[(6)].

[(5)] *BERNARD. Y. et COLLI . J.C., Dictionnaire économique et financier, Seuil, Paris, 1989, p.212.*

[(6)] *LALUMIERE. P., Les finances publiques, Armand Colin, Paris, 1975. P.71*

C'est pourquoi l'idée selon laquelle la place du secteur public dans l'économie s'est accrue à l'époque moderne est une des moins contestées. Laissée à elle -même, l'économie serait conduite dans un état de déséquilibre interne et externe. L'Etat serait donc amené à intervenir afin de rendre l'allocation des ressources beaucoup plus équitable.

Beaucoup d'interventions publiques sont qualitatives car elles ne sont pas directement liées à des flux de recettes et de dépenses et ne sont pas des grandeurs figurant dans les comptes publics. Il s'agit des lois et réglementations diverses (réglementation, législation, cadre juridique, incitations diverses, politique monétaire, etc.). D'autres sont quantitatives. Il s'agit des interventions financières de l'Etat qui sont généralement caractérisées par des recettes et des dépenses. Dans ce qui va suivre, seules les dépenses de l'Etat central, c'est-à-dire les dépenses gouvernementales vont nous intéresser. La première section de ce chapitre traitera l'expansion du secteur public ; la deuxième analysera les objectifs de la dépense publique, et enfin la troisième se penchera sur la théorie économique de la dépense publique.

III.1. L'EXPANSION DU SECTEUR PUBLIC.

Que ce soit dans les pays développés ou dans les pays sous-développés, l'intervention économique de l'Etat est indispensable. « Elle est proportionnellement plus importante dans le secteur industriel, infrastructurel et énergétique dans les pays sous-développés que dans les pays développés. Elle est par contre moins importante dans la reproduction de la force de travail dans les pays sous-développés que dans les pays développés ».[7]

L'élargissement des conditions générales de la reproduction de la force de travail et du salariat passe par : la constitution et la croissance très rapide du système de sécurité sociale, le développement massif du logement social, la croissance du système éducatif et culturel.

[7] *MATHIAS.G et SALAMA.P, L'Etat surdéveloppé : des métropoles au Tiers-Monde, La Découverte, Paris, 1986, p.38*

En prenant en charge les plus jeunes, les plus vieux et les malades, en éduquant les jeunes, etc., l'Etat remplit les fonctions de sécurité nécessaires à la reproduction de la force de travail. Cela s'applique dans les pays sous-développés à un degré très inférieur si on les compare aux pays développés.

Sans doute, l'analyse économique des dépenses publiques est-elle conditionnée par l'expansion du secteur public dans tous les pays du monde au cours du siècle dernier. Même dans les pays fidèles à l'économie de marché, la quote-part du PIB imputable à l'ensemble des dépenses publiques, de consommation, d'investissement et de transfert s'est vue multipliée par quatre atteignant parfois la moitié de celui-ci (WEBER, 1978).Ainsi, l'Etat est devenu le plus important agent d'affectation de ressources.

II.1.1. Les systèmes et les formes d'intervention économique de l'Etat.

Avant de définir les différentes formes d'interventions économiques de la puissance publique, voyons d'abord ce que signifie l'intervention économique. Comme l'ont définie BERNARD et COLLI (1989), « l'intervention est une action volontaire des pouvoirs publics, directe ou indirecte, exercée sur l'économie pour orienter celle-ci dans un sens conforme à la politique économique menée ». Le terme interventionnisme quant à lui est l'attitude des pouvoirs publics qui consiste à multiplier des interventions dont les formes, les techniques et les moyens peuvent être variés, pour obtenir les principaux résultats visés.

L'importance croissante des interventions publiques dans l'économie coïncide avec le développement des besoins économiques et politiques de l'époque moderne. Le désir permanent de croissance exige que l'économie soit orientée et surtout disciplinée. Le fait même que les sociétés modernes ne supportent plus la fatalité des crises (crises de structure ou de conjoncture) prouve qu'il y a nécessité de corrections permanentes aux tendances anarchiques du marché.

La nécessité de conserver un minimum d'équilibre économique et social implique des actions diverses aujourd'hui très répandues : pour amortir l'évolution de secteurs fragiles ou en déclin, pour régulariser les fluctuations ou les cycles, pour encourager des comportements économiques (investissements, innovation ou aménagement du territoire), pour diriger des secteurs considérés comme stratégiques (industrie de base, énergie, armement, etc.) et, généralement, pour orienter l'évolution de l'appareil et de la société vers un modèle considéré comme souhaitable par les pouvoirs publics.

Les systèmes et les formes concrets d'intervention sont de plusieurs degrés (Y.BERNARD et J.C.COLLI, 1989).Pour les systèmes d'intervention, on distingue la planification et le dirigisme. La planification prévoit et oriente l'ensemble des phénomènes de décisions économiques au sein d'un cadre cohérent et volontaire. Il y a lieu de distinguer la planification centralisée, la planification souple et la planification indicative. La planification centralisée revient à généraliser l'intervention étatique, tandis que la planification souple laisse une certaine autonomie aux agents économiques. La planification indicative quant à elle est une prévision approfondie. Le système dirigiste confère à l'Etat un rôle prééminent dans les décisions et se traduit par des obligations et des interdictions économiques. L'intervention de ce système est quasi générale.

En ce qui concerne les formes d'interventions, elles peuvent se regrouper sous quatre rubriques principales :

- Les nationalisations, qui sont des interventions importantes et autoritaires, mais qui peuvent être ponctuelles, et qui transfèrent à la collectivité la propriété et la direction d'entreprises toutes entières ;

- Les incitations, qui sont des interventions de caractère persuasif mais dont les formes sont très nombreuses et l'utilisation très répandue : propagandes directes, dispositions fiscales, subventions, primes garanties, bonifications d'intérêt, etc.;

- Les interventions d'ordre contractuel par lesquelles l'Etat coopère en tant que tel avec les agents économiques privés pour la conduite d'une politique ou la gestion d'un secteur ou d'une entreprise (pratique d'économie concertée, formule d'économie mixte dans les sociétés, prises de participations, etc.) ;

- Les mesures de défense, de police ou de précaution, ainsi que des mesures non financières d'organisation (réglementation des ententes, répression des fraudes, contrôle des prix, etc.).

II.1.2. Les principales causes de l'irruption de l'économie publique dans les pays capitalistes développés.

Si l'on se réfère à l'histoire récente des principaux pays capitalistes, G.TERNY(1971) distingue les faits suivants pour expliquer la croissance rapide des dépenses publiques :

- L'ensemble des phénomènes liés à l'évolution démographique : on a assisté dans presque tous les pays tout à la fois à une croissance de la population totale, à une modification de l'âge médian de celle-ci (vieillissement puis rajeunissement), à un allongement de la durée de vie des individus, etc. Les Etats ont été obligés de construire des écoles, des logements, des hôpitaux, des infrastructures de transport, etc., de plus en plus nombreux.

- L'instabilité des relations internationales □ sans parler des conséquences des deux guerres mondiales et de leurs séquelles □ en second lieu, en suscitant la course aux armements nucléaires tout en exigeant l'entretien des troupes d'intervention de type classique, n'a pas permis de réduire de façon aussi considérable que prévue, voire escomptée au lendemain des deux guerres mondiales, l'ensemble des dépenses consacrées à la défense nationale.

- Les conséquences et les exigences de l'accélération du développement économique après la seconde guerre mondiale ont également contribué à l'accroissement des dépenses publiques. Les progrès enregistrés dans les domaines de la technologie et de l'enseignement, le niveau de qualification professionnelle élevé, etc., facteurs qui occupent une place prépondérante dans l'élément dit résiduel du développement, n'ont été obtenus que grâce à l'intervention de l'Etat et à l'affectation d'une part importante de la dépense publique aux activités correspondantes. Du développement économique d'un pays, il résulte généralement des disparités entre régions, nécessitant ainsi la reconversion de certaines industries. On assistera ainsi à un phénomène d'urbanisation, et les pressions socio-politiques imposent alors à l'Etat le soin de faire face à ces conséquences qui accompagnent le processus de développement.

- Le niveau de vie élevé a créé une demande pour l'amélioration des services offerts par la puissance publique. Il s'est accompagné aussi par la diffusion dans le pays de biens (automobiles, téléphones, récepteurs de radio et de télévision, etc.) dont l'usage nécessite des biens complémentaires ou supports qui sont généralement offerts gratuitement par le pouvoir public (routes, autoroutes, postes d'émission de radio ou de télévision, etc.).Si ces infrastructures collectives ne sont pas réalisées, des phénomènes d'encombrement, de pollution, de pénuries, et de frustration apparaîtront rapidement (MASSE, 1967), lesquels peuvent contraindre, tôt ou tard, l'Etat à intervenir.

- La nécessité de l'amélioration de la situation économique relative de certains groupes sociaux : suite aux deux guerres qui ont secoué le monde et surtout le monde occidental, il est né des groupes sociaux dont la situation économique était extrêmement mauvaise (vieillards, orphelins de guerre, anciens combattants, chômeurs etc.). Sous l'influence des pressions politiques, il y a eu naissance d'une solidarité nationale dans le but d'aider ces groupes démunis. Ainsi, des programmes de dépenses publiques destinés à cette fin furent conçus.

- D'autres causes enfin ont une grande influence sur l'accroissement des dépenses publiques. Il s'agit des retards d'équipement, de la mauvaise gestion des services publics, de la mise en oeuvre de certaines réformes rendues nécessaires par le progrès lui-même (réforme du système éducatif par exemple), etc.

I.1.3. Les thèses qui expliquent la croissance des dépenses publiques.

La question de la croissance des dépenses publiques peut avoir plusieurs réponses. Des thèses ont été émises pour l'explication de la croissance de ces dépenses. Nous allons aborder cette question sous deux angles. Le premier angle d'attaque sera celui du marché politique et la deuxième façon de l'aborder relève de l'aspect économique.

1.Les causes politiques.

La politique de l'Etat résulte des comportements de sujets rationnels interagissant selon des règles déterminées (constitutionnelles au sens large). Ces sujets sont le gouvernement, les fonctionnaires, les partis politiques d'opposition, les électeurs, les groupes de pression, etc. (A.WOLFELSPERGER, 1980). Les principales thèses qui expliquent la croissance des dépenses publiques sont, du point de vue politique, les asymétries institutionnelles, la bureaucratie et les interactions politico-économiques.

Suite à la dérive des institutions, les dépenses publiques croîtraient d'une manière autonome, sans que personne ne demande plus de dépense. Cet argument revêt plusieurs formes :

- Selon TULLOCK. G. (1959), la première forme est celle du biais du régime électoral où la règle de la majorité impliquerait des résultats poussant à la croissance des dépenses publiques. Tout électeur ayant un intérêt personnel dans la réalisation d'une dépense se joindra à une coalition en faveur de celle-ci, pour laquelle 51% de voix suffisent, alors que le coût est réparti sur la population toute entière, y compris les 49% restant, mais qui devront néanmoins contribuer au financement de cette dépense.

- Une deuxième forme est celle qui concerne les cas dans lesquels il y a une différence d'effectifs entre les payeurs et les bénéficiaires d'une intervention publique. Pour les bénéficiaires, l'incitation à se constituer en groupe de pression sera plus forte que pour les contribuables-payeurs, car les coûts d'organisation collective sont plus élevés pour les grands groupes que pour les petits groupes. Il s'ensuit que les occasions d'augmenter les dépenses publiques sont plus nombreuses et moins coûteuses que celles qui conduiraient à s'opposer à ces dépenses. Tiré de la concentration des bénéfices et de la diffusion des coûts de l'intervention publique, ce thème est défendu par MELTZER et RICHARD (1978).

- Une troisième forme d'asymétrie repose sur la tendance des décideurs publics à répondre à des demandes par la dépense plutôt que par une réduction d'impôt. En effet, considérons le cas des ménages destinataires de dépenses de transfert. Si, comme il est logique, ils sont titulaires de faibles revenus, abaisser d'un certain pourcentage leur impôt sur le revenu ne peut avoir qu'un effet de faible ampleur, à moins d'introduire un impôt négatif qui de toute manière se traduit par une dépense publique.

En ce qui concerne la bureaucratie, on distingue trois thèmes selon lesquels celle-ci est présentée comme une source de croissance des dépenses publiques :

- Le premier est celui de l'inefficacité. Il s'agit d'abord de l'inefficacité allocative (TERNY .G. et BARADUC. P, 1980). La maximisation du budget, poussée au niveau pour lequel les avantages totaux sont égaux aux coûts, dépasse le point pour lequel l'avantage marginal est égal au coût marginal. Le résultat est la surproduction. Il s'agit ensuite de l'inefficacité productive, due au relâchement des contrôles sur l'utilisation des facteurs. Pour une activité fournissant un produit en quantité et en qualité données, elle se traduirait par un excès de facteurs.

- Le second thème est celui de l'incrémentalisme. Le budget d'une année dépend de celui de l'année précédente. Le maintien des activités devenues inutiles, ayant perdu leur raison d'être, ainsi que les activités inefficaces dont l'existence peut se perpétuer grâce à cette pratique, explique ce thème. Cela signifie que les mesures nouvelles sont d'importance mineure par rapport à l'ensemble.

- Le troisième thème se rattache au vote des fonctionnaires. L'accès favorisé à l'information dont bénéficient les fonctionnaires, leur intérêt propre à l'accroissement des budgets, leur poids grandissant dans l'électorat, vont tous dans le sens d'un vote en faveur des candidats ne prônant pas une stabilisation ou une réduction des dépenses publiques. Cela suppose une communauté de point de vue des fonctionnaires et la présence d'élections ayant pour seul enjeu le montant de dépenses publiques, par le vote direct.

Considérant les interactions politico-économiques, nous allons prendre que la société est divisée en deux secteurs, le secteur économique et le secteur politique. Les modèles d'interactions politico-économiques constituent une voie d'endogénéisation du comportement gouvernemental dans le cadre de l'approche des choix publics (FREY, 1978).Le secteur politique comprend le gouvernement et l'administration. Le parti au pouvoir est sensé maximiser son utilité sous contraintes. L'utilité provient de la capacité du parti au pouvoir à mettre en oeuvre son programme et à rester au pouvoir, ce qui implique la réélection, laquelle pose une première contrainte. La seconde contrainte est financière, sur le niveau du budget.

Le gouvernement dispose de plusieurs instruments de politique économique (dépenses publiques sur biens et services, transferts, fiscalité, etc.) qui exercent des effets sur la situation économique. La contrainte de réélection est exprimée par l'intermédiaire d'indices de popularité du gouvernement, les électeurs étant influencés par la situation économique (chômage, inflation, croissance du revenu disponible).

Selon DELORME et ANDRE (1983) si le gouvernement élu dispose d'une certaine latitude après les élections, celle-ci disparaîtra à l'approche de nouvelles élections en cas de marge étroite annoncée par les sondages, qui l'inciteront à prendre des mesures. Cela conduit à l'estimation de deux équations relatives l'une à la fonction de popularité du gouvernement, l'autre à la fonction de réaction politique, soit :

Fonction de popularité :

Indice de popularité = **f** (chômage, croissance des prix, croissance du revenu disponible)

Fonction de réaction :

Instrument (dépenses publiques) = **f** (fiscalité, popularité, idéologie)

Des travaux sur le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique dégagent trois sortes de résultats : [8]

- Les gouvernements entreprennent les politiques d'accroissement des dépenses ou de réduction des impôts par rapport à la tendance, en cas de crainte de défaite aux élections à venir.

- En cas d'assurance de victoire, les gouvernements de gauche tendent à augmenter les dépenses et les impôts, ceux de droite à les réduire.

- En cas de crainte de défaite, les mesures sont d'autant plus fortes que les élections sont proches.

2. **Les causes économiques.**

Face à l'extension rapide des dépenses publiques, on peut se demander comment en isoler et quantifier les éléments moteurs, puis émettre des prévisions sur l'évolution à venir. En d'autres termes, peut-on établir une théorie positive de l'accroissement des dépenses publiques ? En réponse à cette question, nous allons distinguer les principales thèses émises en l'occurrence l'illusion financière, la loi de WAGNER, la demande de services publics et l'effet de déplacement.

[8] FREY. B.S., « Politico-Economic Models, State of Art and Extensions, and consequences for Economic Policy », Colloque sur les conséquences économiques de la démocratie, GAPC, MSH, Paris, 18-19 Janvier 1980.p.120.

Le thème de l'illusion financière trouve sa source dans la formulation qu'en a donnée PUVIANI, exposée en détail dans un ouvrage de J.M.BUCHANA paru en 1967. La théorie de PUVIANI fait apparaître une double illusion en considérant les impôts moins lourds et les dépenses publiques plus avantageuses qu'ils ne le sont en réalité. L'illusion financière recouvre deux notions distincte : l'illusion fiscale et l'illusion sur les dépenses publiques. PUVIANI distingue plusieurs causes de l'illusion fiscale :

- L'obscurcissement du lien entre dépenses publiques et ressourcesfinancières de chaque contribuable que permettraient entre autre, les impôts indirects et le financement par endettement. On peut y associer le principe d'universalité de l'impôt ;

- La perception d'impôts et taxes associés à des événements favorables (jeux, donations, héritages, autorisations administratives etc.) ;

- La liaison entre création de nouveaux impôts et financement de nouvelles dépenses à caractère redistributif rendues nécessaires pour préserver la paix sociale ;

- La multiplication et la diversification des sources d'imposition et des recettes fiscales ;

- La création d'impôts dont l'incidence est incertaine ou indéfinissable, qui est liée à la première modalité.

PUVIANI traite avec moins de précision l'illusion relative aux dépenses publiques. Il n'évoque que la confusion entre caisse du Prince et ressources publiques. A part ça, les dépenses publiques sont présentées comme conformes à l'intérêt général.

A.WAGNER, avec sa loi de « l'extension croissante des activités de l'Etat », fut le premier à postuler une augmentation temporelle de la quote-part du secteur public au produit national consécutive à l'augmentation du revenu par habitant.

D'après cette loi, l'activité publique, les dépenses publiques spécialement, augmente relativement à l'économie privée par suite de l'industrialisation. Cela concerne trois catégories de dépenses, celles d'administration générale et de police ; de culture, éducation et action sociale ; et des investissements en infrastructures. Les premières interviennent en réponse à des tensions. Dans cette conception, l'industrialisation s'accompagne d'une complexité accrue de l'activité économique nécessitant l'intervention de l'autorité publique sous forme réglementaire pour éliminer ou réduire les tensions de toutes sortes, y compris celles résultant de l'urbanisation. Les secondes trouvent leur origine dans les conditions de la vie nationale arrivée à un degré de civilisation assez élevé.

Une des formulations contemporaines les plus courantes de cette thèse relie le quotient des dépenses publiques au revenu ou au produit global et au revenu ou produit par tête :

$$\frac{G}{y} = f\left(\frac{Y}{N}\right)$$

où **G** = dépenses publiques ;
Y = revenu global ;
N = population totale

ou $G = f(Y)$

avec $\frac{dG}{dY} > 0$

Des études empiriques confirment la validité de la loi de WAGNER en termes agrégés pour la France et démontrent que les accroissements des dépenses publiques les plus rapides ont été enregistrés dans le domaine des services sociaux (MUSGRAVE, 1969).

Pour la demande de services publics, le pouvoir public fournit certains biens et services dans tous les pays du monde. Les particularités de ces biens et services sont telles que si l'Etat ne se chargeait pas de leur affectation, ils ne seraient pas à la disposition de la communauté ou ne le seraient que dans un volume tout à fait insuffisant. A ces biens et services publics qui répondent directement à la demande des consommateurs, il faut encore ajouter ceux que l'Etat met sous tutelle, c'est-à-dire les biens ou services dont il favorise ou défavorise la consommation en usant de son pouvoir de contraindre par le biais d'une allocation forcée ou de la réglementation. De la satisfaction de ces biens et services publics, il s'en suit l'accroissement des dépenses publiques.

En ce qui concerne l'effet de déplacement, le fait déterminant est que l'extension du secteur public consécutive aux guerres, que l'on aurait pu croire momentanée, n'a pas été suivie une fois les conflits terminés, par un retour à la structure économique antérieure. PEACOCK et WISMAN (1967) à qui l'on doit cette observation, ont qualifié ce glissement vertical provoquant une discontinuité dans la croissance des dépenses publiques d' «effet de déplacement ».

Ils expliquent ce phénomène non seulement par une augmentation de la demande de services publics, mais surtout par une modification de la conception des citoyens et politiciens du fardeau fiscal tolérable, qui est motivée par l'état de crise, mais qui tend à se prolonger une fois la crise passée. Sous l'effet de la crainte et de la détresse morale, les citoyens acceptent plus facilement des augmentations d'impôts ou d'emploi de nouvelles méthodes pour prélever des ressources supplémentaires, ce qui permet aux gouvernements d'envisager et de financer non seulement pendant, mais aussi après la crise, des dépenses qu'ils n'auraient jamais pu projeter précédemment.

II.2. LES OBJECTIFS DE LA DEPENSE PUBLIQUE.

Il est vrai que toute action de l'Etat s'accompagne toujours par une dépense, mais il faut déterminer dans quel but, pour quelle fin cette activité est-elle entreprise. Il serait alors convenable de passer de l'étude des causes de la dépense publique à celle des objectifs. Selon MUSGRAVE (1959), toute dépense publique concourt à la réalisation d'un ou de plusieurs des objectifs suivants, repérés ici par l'activité chargée d'en assumer la réalisation :

- assurer des ajustements dans l'allocation des ressources ;

- assurer des ajustements dans la distribution des revenus et de la richesse;

- assurer la stabilité de la croissance économique.

MUSGRAVE impose alors au secteur public en matière de dépenses ces trois fonctions. Plusieurs classifications des fonctions du secteur public ont été faites, mais nous avons retenu celle de MUSGRAVE, car elle s'impose à l'économiste en ce sens qu'elle a l'énorme avantage de faire coïncider les grandes fonctions du secteur public avec les domaines relativement bien délimités de l'analyse économique, ce qui permet de traiter chacun d'eux indépendamment et avec un outil d'analyse propre.

II.2.1. La fonction d'allocation de ressources.

Le but de la fonction d'allocation des ressources est de veiller à ce que l'affectation de certains biens ou services soit optimale. Pour y parvenir, elle doit s'assurer de la stabilité du système des prix. C'est-à-dire qu'elle doit veiller à ce que le système des prix reste efficacement concurrentiel et à empêcher la formation de positions dominantes excessives sur le marché. Notons que le marché assure une allocation optimale des ressources pour autant que certaines conditions soient remplies. Or, ces conditions sont loin d'être universellement satisfaites, ce qui peut amener les pouvoirs publics à intervenir. Cette intervention des pouvoirs publics peut prendre deux formes distinctes.

D'une part, l'Etat fait recours à de simples mesures réglementaires destinées à organiser l'activité du secteur privé de telle manière que l'affectation de ressources soit la plus optimale possible. Cette forme d'intervention des pouvoirs publics ne nécessite pas beaucoup de ressources financières gouvernementales. Les seules dépenses y relatives sont celles affectées au traitement des fonctionnaires responsables de la mise en application de ces mesures.

D'autre part, elle se matérialise par la mise à la disposition de la communauté de biens et services, en d'autres termes par des programmes de dépenses publiques financées par les ressources générales du budget à savoir l'impôt et l'emprunt.

C'est par exemple le cas de coûts décroissants qui placent toute industrie qui voudrait poursuivre une politique de prix conforme aux conditions d'optimalité dans une situation de déficit qu'il convient alors de financer par des mesures budgétaires de subventionnement ou de prise en charge complète de la production.

C'est aussi le cas de l'existence des économies et des déséconomies externes nées de la production ou de la consommation du secteur public ou privé, mais dont il n'est pas tenu compte dans les modalités d'échange du marché. Pour corriger de tels effets externes, l'Etat doit intervenir soit par des mesures réglementaires, soit par la prise en charge de l'allocation.

C'est également le cas de l'existence d'une demande de biens et services collectifs qui ne peuvent être à la disposition de la communauté que si l'Etat n'intervenait pas en se chargeant de leur affectation.

A ces biens et services collectifs, il faut ajouter les biens sous tutelle, c'est-à-dire les biens ou services dont l'Etat favorise ou au contraire défavorise la consommation en usant de son pouvoir de contrainte, par le biais d'une allocation forcée ou de la réglementation.

Ces biens peuvent être soit privés, soit collectifs, mais leur caractéristique est que le pouvoir public ou la collectivité soustrait en partie ou totalement leur choix à la souveraineté des consommateurs afin d'en modifier la consommation à la hausse ou à la baisse.

II.2.2. La fonction de distribution

La finalité de la fonction de distribution est de corriger les injustices distributives engendrées par le libre fonctionnement de tout secteur de l'activité économique, régi par les principes de l'économie de marché concurrentielle. « La distribution du revenu ou de la fortune, qui dépend d'un certain nombre de facteurs tels les lois d'héritage, les capacités personnelles, l'éducation reçue, la mobilité sociale ou encore la structure des marchés, peut être considérée comme plus ou moins équitable selon les personnes ».(9) Lorsque la majorité de la population considère que la distribution de revenus est inéquitable, il incombe donc aux pouvoirs publics d'y remédier. Ils utiliseront à cet effet les instruments budgétaires de la taxation et des transferts, de préférence à l'affectation de services collectifs dans un but redistributif, ce qui implique un détournement de ressources productives de la fonction d'allocation.

Une analyse précise de l'opération de dépense montre que celle-ci n'est pas une consommation de destruction mais une redistribution par la puissance publique de valeur prélevée sur les personnes privées au profit d'autres personnes privées qui peuvent en faire de multiples usages autres qu'une simple consommation. Par là même , toutes dépenses peuvent jouer un rôle actif dans le développement économique. Il est donc possible d'utiliser les dépenses publiques pour atteindre les objectifs de politique économique qui ont été arrêtés.

C'est le cas par exemple des dépenses de transfert (subventions économiques à des produits ou à des entreprises, dépenses d'assistance et de solidarité, participation au financement de certains régimes de sécurité sociale) qui ont pour but d'assurer une certaine égalisation dans la répartition des revenus entre les catégories sociales.

(9) *WEBER.L.*, L'analyse économique des dépenses publiques, *P.U.F, Paris, 1978*, p.24.

Les prélèvements fiscaux sur les groupes sociaux disposant de revenus élevés permettent d'accroître les revenus à la disposition des catégories socialement défavorisées (vieillards, chômeurs, étudiants, etc.). Comme celles-ci profitent en général de l'accroissement de leur revenu pour satisfaire des besoins indispensables, les dépenses de transfert augmentent la demande globale. Elles ont ainsi un effet économique utile surtout en période de récession économique en entraînant des industries produisant des biens de consommation. Néanmoins, les dépenses de transfert peuvent devenir dangereuses au cours d'une expansion économique accompagnée d'une inflation monétaire, en ce sens que la demande globale en forte augmentation risque d'accélérer la montée des prix (LALUMIERE.P., 1983).

La distribution des revenus et de la fortune doit être supposée correcte ou équitable pour formuler les décisions en matière d'allocation des ressources. D'une part, les préférences individuelles en matière de biens et services privés ou collectifs ne peuvent pas se concrétiser sous forme d'une demande pour ces biens et services si les individus ne connaissent pas leur revenu, à savoir si la distribution du revenu entre les individus n'est pas donnée.

D'autre part, la demande effective résultant d'une distribution donnée ne peut pas être utilisée comme guide de l'allocation optimale des ressources si la distribution n'est pas considérée correcte (MUSGRAVE.R.A., 1959).

Soulignons que le principal but de la fonction de distribution n'est pas de maximiser le solde net de satisfaction, mais d'établir des institutions de base justes.

II.2.3. La fonction de stabilisation.

La fonction de stabilisation est responsable de l'équilibre global de l'économie. Cette fonction économique reconnue à l'Etat dépasse la mise en place des fondements juridiques, lois et règlements, sur lesquels vont se développer les relations économiques. Par des mesures de politique économique appropriées, il s'agit de régulariser l'activité économique en pratiquant alternativement une relance de la demande puis un freinage.

On essaie d'éviter la récession puis la surchauffe économique. D'une façon générale, les instruments utilisés dans la régulation sont les politiques monétaires, budgétaires, des taux de change, des prix et des revenus (WEBER.L,1971).

CROZET, PANASA et TIRAN (1991) distinguent deux formes de régulation : la politique structurelle et la politique conjoncturelle.

Périodiquement, pour chaque branche d'activité, se réunissent des experts, des firmes et des ministères. Ils dressent ensemble un bilan de la situation économique et préconisent des mesures particulières, y compris dans certains cas des subventions publiques. Ensuite, l'Etat adapte les lois et règlements en fonction des suggestions qu'il a pu retenir, et il engage éventuellement certaines dépenses. Dans certains secteurs, l'apport de fonds publics est en effet important pour lancer une activité. C'est cela la politique structurelle de régulation : d'une part, l'intervention ponctuelle dans certaines activités pour lancer des recherches ou les soutenir, d'autre part, la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement de l'initiative privée.

Quant à la politique conjoncturelle, elle s'intéresse à la santé d'une économie, mesurée par les indicateurs clés que sont le taux de croissance du PIB, le taux d'inflation, le taux de chômage ou le solde de la balance des paiements. Une bonne conjoncture s'explique par des variables structurelles comme la progression de la productivité, l'adaptation aux marchés internationaux, etc. Une politique conjoncturelle s'appuie principalement sur la politique financière, laquelle est la combinaison de la politique monétaire et de la politique budgétaire.

II.3. LA THEORIE ECONOMIQUE DE LA DEPENSE PUBLIQUE.

Les dépenses publiques expriment l'existence économique de l'Etat ; elles constituent par conséquent un outil financier de l'intervention publique dans les différents secteurs d'activité socio-économique. La notion de dépenses publiques est la base même des finances publiques. Ces dépenses sont impératives et obligatoires pour la communauté nationale qui doit les couvrir. L'Etat doit donc programmer l'ensemble de ses dépenses. En effet, le ministère chargé de la gestion des finances de l'Etat rassemble et synthétise les besoins financiers du secteur public et détermine la manière la plus équitable de répartir les dépenses sur les revenus des contribuables de manière à les couvrir.

A partir de ce qui précède, nous allons passer en revue les différentes conceptions des dépenses publiques, analyser celles-ci par rapport aux dépenses privées et enfin faire leur classification.

II.3.1. Les différentes conceptions des dépenses publiques.

Différentes conceptions du rôle de l'Etat dans l'économie ont été émises. Ici, nous allons distinguer deux principales conceptions qui sont radicalement opposées : la conception classique ou/et néoclassique d'abord, la conception moderne ensuite.

En usant de toute sa puissance sur la communauté nationale, l'Etat fait des prélèvements fiscaux sur les revenus de ses citoyens dans le but de financer ses dépenses : c'est-à-dire payer et entretenir ses dignitaires et fonctionnaires, leur acheter les moyens de travail et de communication, régler la dette publique et les charges récurrentes, honorer ses engagements dans les organisations internationales, etc.

Pour les classiques donc, l'Etat est considéré comme consommateur des revenus des citoyens ; il est taxé de destructeur et de gaspilleur de la richesse nationale dans la mesure où il peut empêcher le secteur privé de l'utiliser à profit. Selon les classiques et les néoclassiques, les prélèvements sur les revenus des citoyens peuvent contribuer à l'appauvrissement de ces derniers. Ils préconisent la réduction au minimum des dépenses publiques. Les dépenses d'investissement sont découragées du fait de leur faible productivité.

Il faut souligner ici que les classiques et les néoclassiques ont attaché très peu d'importance à la formulation d'une théorie pure ou appliquée de la dépense publique. La raison fondamentale réside dans l'attitude générale qu'ont adopté les économistes classiques à l'égard de l'Etat et de ses activités. PANELL.A.(1967) soutenait que toute dépense dépassant ce qui est nécessaire au maintien de l'ordre social et à la protection contre les attaques étrangères constitue un gaspillage et fait peser une injuste et oppressive contrainte sur les contribuables.

Des raisons plus spécifiques concourent à l'explication de l'absence d'une théorie de la dépense publique dans la construction classique et néoclassique (TERNY.G, 1971) :

- Les économistes classiques et néoclassiques considéraient que les dépenses publiques étaient trop nombreuses et disparates pour qu'elles puissent être soumises à un traitement scientifique abstrait. Ils se sont alors intéressés aux conséquences de la fiscalité sur l'activité marchande car celles-ci pouvaient être exprimées par des lois économiques.

- La dépense publique était traitée comme un élément externe, une donnée exogène, résultant de décisions politiques. Dans la théorie fiscale classique, le montant total de la dépense et sa répartition étaient supposés relever du fait du prince sur base de principes échappant à la compétence de l'économiste.

- Les classiques ont toujours considéré que les impôts constituaient des soustractions nettes au revenu social, sans contrepartie. C'est- à -dire qu'il y a absence de productivité de la dépense. Pour cette raison, aucune dépense n'apparaissait théoriquement ou économiquement justifiée.

Certains économistes néoclassiques tels que De VITI de MARCO, PANTALEONI, BARONE, etc., admettaient que certaines dépenses publiques pouvaient procurer des bénéfices aux individus constitutifs du groupe ; mais ils considéraient que les parts individuelles d'avantages étaient approximativement égales pour tous, ou proportionnelles aux revenus perçus par les agents.Ils se trouvaient alors justifiés à n'étudier du point de vue théorique, que la répartition de la charge fiscale totale.

Les analystes modernes considèrent l'Etat comme un agent économique au même titre que tous les autres, qui, contrairement aux auteurs classiques et néoclassiques ne détruit pas une partie du revenu national, mais la redistribue aux autres agents économiques comme nous l'avons vu plus haut. La doctrine moderne critique les grands principes sur lesquels repose les finances classiques.

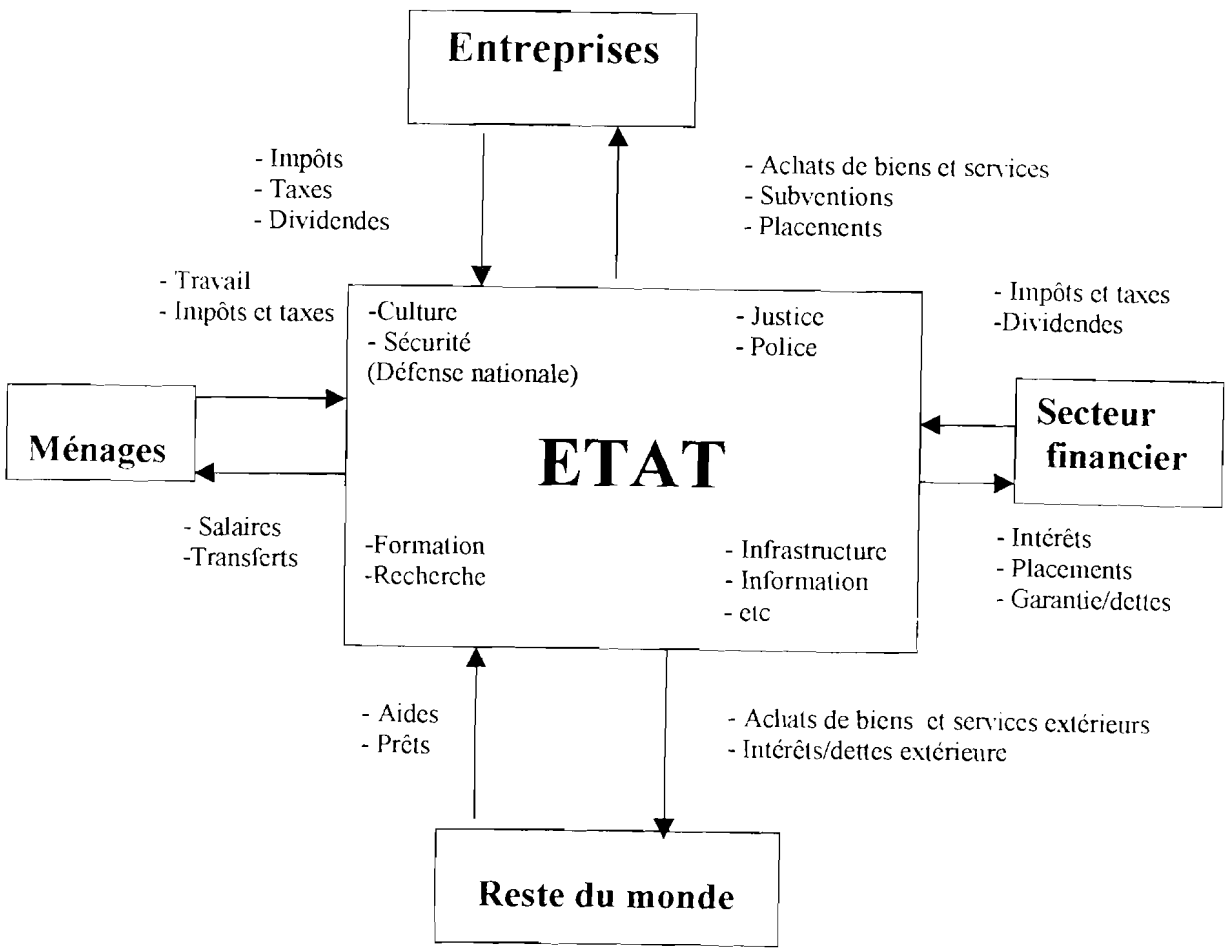
L'entreprise privée n'est pas toujours supérieure à l'entreprise publique. Elle est défaillante souvent lorsque les perspectives de profit sont trop faibles, trop lointaines ou trop aléatoires (la recherche technique et scientifique). Sur le plan technique, les finances publiques ne peuvent être neutres ; elles amputent certains revenus, elles en augmentent d'autres. Elles favorisent directement ou indirectement certaines activités. Avec l'augmentation du volume des dépenses publiques, une neutralité volontaire des finances publiques devient illusoire. Mais, prenant conscience des insuffisances de l'initiative privée et des injustices causées par les mécanismes de la libre concurrence, certains ont réclamé l'intervention des pouvoirs publics en matière économique et sociale.

L'Etat prélève donc une partie du revenu national et la remet intégralement dans le circuit économique. Son rôle économique est celui de filtrer et d'orienter une partie du revenu national pour l'intérêt général.

Dans cette action de redistribution, il accomplit les mêmes activités que les agents économiques du secteur privé à savoir :

- la création d'emploi (utilisation de la main-d'oeuvre) ;
- l'achat de biens et services des autres branches de l'économie ;
-la contribution au développement national par la formation, la recherche, la négociation des aides extérieures, la sécurité, les infrastructures, etc.

A travers le schéma suivant, nous pouvons déceler la place de l'Etat dans la vie économique.



II.3.2. Analyse des dépenses publiques par rapport aux dépenses privées.

L'importance des dépenses publiques dans la communauté nationale détermine le poids de l'Etat dans la vie socio-économique ; c'est-à-dire la part du secteur public dans l'économie nationale.

Toute dépense au nom du gouvernement, d'un service public à gestion décentralisée ou d'une collectivité locale est une dépense publique. Contrairement aux dépenses publiques, les dépenses privées sont celles effectuées par des particuliers ou une association de particuliers.

L'autre caractéristique de la dépense publique est sa motivation et son ordre de grandeur par rapport à la dépense de n'importe quel agent économique du pays. Une dépense publique est motivée par la satisfaction d'un besoin collectif de la société, alors que les dépenses privées sont effectuées pour satisfaire des besoins propres et particuliers.

L'évolution des activités de l'Etat a fait qu'il étend son intervention de plus en plus dans les secteurs directement productifs pour réaliser des profits en plus de sa première mission de satisfaire l'intérêt général. En effet, l'Etat est devenu propriétaire d'une certaine partie des moyens de production. Cette appropriation qui se fait généralement par le biais des nationalisations met en lumière quelques phénomènes que nous distinguons comme suit (LALUMIERE.P, 1983) :

a) Le transfert aux mains de l'Etat d'une certaine partie des moyens de production a entraîné une profonde modification des structures économiques, d'une part en offrant la possibilité d'une centralisation par la puissance publique des décisions de production, d'autre part en influant sur la physionomie générale du secteur privé lui-même. Ainsi, l'Etat en se reconnaissant de droit et de fait ces nouvelles responsabilités économiques, va à travers ses propres unités de production, exercer une influence sur quelques secteurs de base de l'économie restés dans le domaine privé.

Par cette diffusion du pouvoir étatique, des liens et des obligations vont se tisser entre les pouvoirs publics et ces unités privées dont l'importance s'avérera fondamentale pour la réalisation d'une politique économique globale.

b) La possession par l'Etat de ces énormes unités va rendre pressante la nécessité d'organiser l'économie à un niveau global par une adaptation appropriée à l'administration d'Etat (administration économique) et par une adaptation progressive de l'Etat lui-même à ses nouvelles tâches.

Il est évident que certaines entreprises privées (les multinationales et les organisations non gouvernementales) ont acquis une telle importance dans leurs activités qu'elles couvrent de larges secteurs économiques et sociaux s'étendant bien au-delà de leurs pays ou de leurs continents. Les moyens qu'elles mettent en oeuvre et les profits qu'elles réalisent surpassent, et de loin, ceux des simples associations des particuliers.

Il existe donc à l'heure actuelle une interpénétration entre dépenses publiques et dépenses privées qu'il devient nécessaire de mieux redéfinir la notion de dépense publique. Le premier critère est celui des organisations gestionnaires. Les dépenses publiques sont en ce sens celles effectuées par les administrations publiques, détentrices de prérogatives de puissance publique. Il s'agit de l'Etat central, des collectivités locales et de la sécurité sociale.

Le second critère est relatif au critère obligatoire et contraignant du financement, fiscal ou parafiscal. Il existe un grand lien entre le premier et le deuxième critère en ce sens que les gros budgets publics sont financés par la fiscalité et la parafiscalité. Cependant, une partie non négligeable des flux de financement de ces budgets provient de la vente des biens et services. Tel est le cas de services publics industriels ou commerciaux dont les dépenses et les ressources sont reprises au sein de budgets publics.

Une troisième notion fait appel à la différenciation des dépenses à financement obligatoire et l'ensemble du secteur marchand d'Etat au sens large, incluant donc les entreprises publiques. L'idée sous-jacente est que l'Etat contribue par divers moyens à l'équilibre financier de ces activités, ce qui justifierait leur inclusion dans une définition plus extensive de la notion de dépense publique.

Plus précisément, les dépenses publiques au sens strict sont celles qui figurent dans les budgets du gouvernement et des collectivités locales, tandis qu'au sens large les dépenses publiques peuvent incorporer les dépenses faites par les agents privés. C'est le cas lorsque les privés reçoivent la délégation de commandement de l'Etat pour effectuer certaines dépenses d'intérêt public.

II.3.3. La classification des dépenses publiques.

Dans la Loi budgétaire annuelle, les dépenses publiques sont présentées et classées suivant une structure administrative et fonctionnelle. De plus, chaque dépense recouvre en soi un contenu économique.

Toutes les dépenses annuelles de l'Etat sont présentées par ministère, chacun subdivisé en autant de directions générales et de départements qu'il organise. Les dépenses de la présidence, du premier ministère et de l'assemblée nationale sont regroupées sous la rubrique appelée « Dépenses de souveraineté nationale » et apparaissent au début de la Loi budgétaire. Les autres dépenses des ministères sont regroupées en quatre fonctions principales de l'Etat à savoir :

- l'administration générale du territoire (Services généraux) ;
- l'encadrement social de la population (services sociaux) ;
- l'encadrement de l'activité économique du pays (services économiques) ;
- la mise sur pied des infrastructures socio-économiques du pays (dépenses d'investissement).

Au niveau de chaque département, les dépenses sont classées suivant leur nature économique à savoir :

- dépenses pour paiements de la main d'oeuvre ;
- les achats d'autres biens et services ;
- les transferts aux ménages et à l'extérieur ;
- les subventions aux entreprises ;
- le paiement des intérêts et du principal de la dette publique (service de la dette) ;
- les dépenses de formation de capital fixe (dépense du budget extraordinaire et d'investissement).

Puisqu'il est malaisé de décomposer les dépenses publiques en catégories économiques homogènes, on peut retenir deux distinctions fondamentales :

- **distinction des dépenses effectives et des dépenses de transfert**. Certaines dépenses sont considérées comme courantes ou effectives. En effet, lorsque l'Etat recrute de la main d'oeuvre, achète des biens et services sur le marché, il agit comme n'importe quel agent économique dans son fonctionnement qui accapare pour lui une part des biens et services et de la main d'oeuvre. C'est ici où nous rejoignons la conception classique des dépenses publiques destructives d'une partie des ressources nationales. D'autres dépenses sont des transferts soit onéreux (intérêt et principal de la dette), soit gratuits en faveur des groupes sociaux défavorisés (bourse pour étudiants, subsides aux établissements d'aide aux handicapés, etc.).

- **distinction des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital**. Cette distinction consiste à opposer d'une part les dépenses consacrées à la marche courante des services de l'Etat que l'on peut assimiler aux frais généraux d'une entreprise et qui constituent une consommation collective de ressources nationales, d'autre part les dépenses qui accroissent la capacité des secteurs publics comme privés.

La meilleure classification économique des dépenses publiques est celle qui combine les deux distinctions précédentes. Qualifiée de « classification économique tripartite » (LALUMIERE.P, 1983), elle distingue les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et de matériel), les dépenses de transfert (intérêt de la dette, subventions économiques, allocations sociales) et les dépenses d'investissement (biens susceptibles d'entraîner un accroissement du produit national).

Conclusion.

L'Etat n'a pas que des activités administratives ; l'extension de ses attributions le conduit à intervenir dans le domaine de la production. A son sens strict, l'intervention est de toute évidence indispensable pour éviter les dérèglements, crises et agressions qui découlent nécessairement de la concurrence anarchique et du laissez-faire des autorités, au nom d'un libéralisme théorique.

Cependant, l'intervention peut présenter des dangers graves pour l'équilibre et le dynamisme de l'économie. Toute intervention traduit une exception aux réactions spontanées de l'économie. Elle est souvent nécessaire pour la normaliser et la moraliser, mais elle modifie le terrain d'expérience. L'intervention, surtout financière a un coût pour les finances publiques et la collectivité. Elle doit donc être soigneusement proportionnée à son but et faire l'objet d'un réexamen fréquent destiné à en confirmer la justification et la dimension.

Dans ce qui va suivre, il s'agira d'évaluer empiriquement l'impact macroéconomique de la dépense publique en recherchant d'éventuels liens de causalité entre l'évolution de la part des dépenses publiques dans la richesse nationale et celle de la croissance du revenu ou de la croissance économique.

CHAP.III. ANALYSE EMPIRIQUE DES EFFETS DES DEPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU BURUNDI : DE 1980 A 1995.

« La vérité n'est qu'une suite d'erreurs ajustées et l'économètre comme tout homme doit apprendre à vivre avec ces erreurs ».

Yvan LANGASKENS, Introduction à l'économétrie,
Librairie Droz, Genève,
1975,p.III,1

III.O. Introduction.

Pendant et après la grande dépression de 1929, KEYNES suggère que le déficit budgétaire est l'une des mesures économiques pouvant apporter un remède à la crise économique. Selon l'optique keynésienne, les soldes publics peuvent contribuer à la croissance économique et surtout faire face au sous-emploi dans les pays industrialisés. Ainsi, en phase de ralentissement, une augmentation des dépenses publiques stimule la dépense privée.

Après la seconde guerre mondiale, la majorité des pays développés ont opté pour l'extension de la régulation de l'Etat dans le secteur privé et pour l'élargissement du secteur public. Cette politique peut aider ces pays à investir dans les infrastructures beaucoup plus nécessaires et dans d'autres projets de développement économique. Par contre, dans les pays en voie de développement, les larges déficits budgétaires ont coïncidé avec le gaspillage des fonds publics et la bureaucratisation. C'est ainsi que la BIRD et le FMI ont pressé les gouvernements du monde en développement de restructurer leurs politiques économiques par la gestion rigoureuse des dépenses publiques, l'austérité budgétaire, la privatisation, et une large ouverture de leurs économies. Ces mesures ont été exigées comme préconditions de l'obtention du crédit extérieur ou de toutes sortes d'assistance économique extérieure.

En débattant la question des effets des dépenses publiques sur la croissance économique, des études empiriques sur le déficit budgétaire et la performance macro-économique ont été concluantes sur l'effet positif pour les pays développés et particulièrement les Etats-Unis d'Amérique selon Michael A.NELSON et Ram.SINGH (1994). Des études empiriques pour les pays en développement, même si elles ne sont pas nombreuses, ont été entreprises par des économistes sur le rôle des variables de politique publique dans la croissance économique ; incluant les dépenses militaires, la combinaison taille du gouvernement et dépenses en capital, l'intervention économique de l'Etat et l'introduction gouvernementale des distorsions de prix.

En plus, plusieurs études ont examiné empiriquement la relation entre la croissance économique et l'aide économique extérieure, l'investissement privé extérieur et la pénétration économique des multinationales dans les économies des pays en développement.

Dans cette étude, nous allons analyser empiriquement l'effet de certaines variables sur la croissance du PIB réel pour le cas du Burundi pendant la période de 1980 à 1995. Ces variables sont entre autres la part des dépenses publiques dans le PIB, le taux de croissance de la population, le taux d'inflation et une variable dumy qui prend la valeur 0 pour les années d'avant la crise qui secoue notre pays depuis Octobre 1993, et la valeur 1 pendant la crise. Il convient de signaler que l'accent sera mis sur la relation entre les dépenses publiques et la croissance économique.

III.1. SPECIFICATION DU MODELE.

D'une façon générale, nous présenterons un modèle qui nous aidera à estimer les variables qui influencent la croissance du PIB réel au Burundi comme suit :

GY = f(DEP, GPT, INFL, DUMY)

où **GY** : taux de croissance du PIB réel ;
DEP : dépenses publiques en pourcentage du PIB ;
GPT : taux de croissance de la population ;
INFL : taux d'inflation ;
DUMY: variable dichotomique (=crise politico-économique).

Le modèle ci-haut présenté a été estimé à partir des données sous forme de séries chronologiques pour la période de 1980 à 1995. Nous allons essayer de tester ce modèle pour le cas du Burundi comme l'ont fait Michael A.NELSONet Ram D.SINGH (1994).

III.2.SPECIFICATION DES VARIABLES.

Nous allons maintenant présenter les différentes variables et montrer le lien existant entre ces dernières (variables explicatives) et la croissance du PIB réel (variable expliquée).

II.2.1. Description de la variable expliquée « GY ».

Le modèle néo-classique implique, dans sa version habituelle, que le taux de croissance à long terme dépend de celui de la population active et des gains exogènes de productivité. Cette explication n'est pas satisfaisante pour plusieurs raisons :

- le taux de croissance est exogène et ne dépend ni des comportements des agents (investissement, recherche, etc.) ni de la fiscalité, ce qui n'est pas convaincant, affirme ROMER (1987) ;
- Selon QUAH (1990), une telle spécification de la croissance ne permet pas de rendre compte des écarts entre pays ou entre régions ; même s'il y a réduction des écarts entre taux de croissance, les écarts entre niveaux s'aggravent ;
- LUCAS (1990) déclare que cette spécification de la croissance n'explique pas non plus que le capital ne se déplace pas des pays riches vers les pays pauvres où la productivité marginale du capital, plus réduite devrait être supérieure ;
- certains ont cru résoudre ce problème en disant qu'on observait une dynamique de transition vers la croissance équilibrée, et que les écarts entre pays étaient dus aux écarts entre les points de départ de la croissance, dit BARRO (1987).

Il faut donc introduire des facteurs explicatifs autres que simplement la progression du capital et du travail qui apparaissent dans le modèle néoclassique usuel. C'est notamment :

. le niveau du capital humain, proposé par BARRO (1989) ;

. l'existence de rendements croissants ,suggérée par MORRISSON (1990) ;

. le fait qu'il y a apprentissage et que l'efficacité croît avec l'expérience (STOKEY, 1988) ;

. l'endogénéité du progrès technique qui croit avec la recherche, le capital humain, les dépenses publiques (BARRO, 1988).

Pour Robert SOLOW (1956), la croissance économique diminue à long terme suite aux rendements décroissants de facteurs capital et travail. Il soutient l'idée que la croissance économique provient du changement technologique et de la croissance de la population.

Selon ROMER (1986) et LUCAS (1988), l'augmentation des rendements est liée aux connaissances et au capital humain. Le modèle de ROMER (1986) montre les externalités positives provenant de l'investissement privé en capital. Pour LUCAS (1988), des externalités viennent du capital humain qui élève la productivité des bénéficiaires du capital humain et la société en général.

Bref, la politique environnementale d'un pays affecte à long terme la croissance économique à travers ses effets sur le capital physique et humain.

En général, le taux de croissance du PIB réel a évolué positivement au Burundi comme le montre le tableau suivant :

Tableau n°2 : Evolution du PIB de 1980 à 1995.

Année	GDP80(PIB au prix constant)	GY
1980	82775,30	-
1981	92843,60	12,16342
1982	91865,50	-1,053454
1983	95278,50	3,715214
1984	95426,30	0,155121
1985	106671,20	11,78386
1986	111138,30	4,187722
1987	116198,70	4,553252
1988	121883,70	4,892481
1989	123691,80	1,483458
1990	128020,90	3,499910
1991	134806,00	5,299995
1992	137232,50	1,79994
1993	134625,10	-1,89999
1994	128214,40	-4,761888
1995	123878,60	-3,381677

Source : MPDR, Economie Burundaise 1992-1993 et 1994-1995

Jusqu'en 1992, le taux de croissance du PIB réel a été toujours positif, connaissant le taux le plus élevé en 1981 (12,16%). Néanmoins, à partir de 1993, le Burundi connaît des taux de croissance du PIB négatifs suite à la crise socio-politique qui secoue le pays depuis octobre 1993,entraînant un fléchissement de la production.

III.2.2. Description des variables explicatives.

Les variables explicatives de notre modèle sont :

- les dépenses publiques en pourcentage du PIB ;
- le taux de croissance de la population ;
- le taux d'inflation ;
- la variable dichotomique qui représente ici la crise socio-politique.

Nous allons essayer de montrer théoriquement la liaison entre ces dernières et la variable expliquée.

1. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB : « DEP ».

Un indicateur de l'importance relative des dépenses publiques par rapport au niveau d'activité économique est donné par le pourcentage des dépenses publiques par rapport au PIB.

Deux hypothèses se fondent alors sur l'effet des dépenses publiques sur la croissance économique. La première hypothèse stipule que les dépenses publiques stimulent la croissance économique. La seconde hypothèse opposée à la première est que les dépenses publiques ont une influence négative sur la croissance.

Certains auteurs sont en faveur de la première hypothèse. Nous citerons entre autres : CALVO (1985) qui montre que les dépenses publiques influencent la fonction de production privée en stimulant la productivité du capital en ce sens qu'elles créent les conditions favorables à la production (infrastructures économiques). De plus, les dépenses publiques améliorent le bien-être des consommateurs par le fait qu'elles ont un grand rôle dans la création des infrastructures sociales nécessaires. Les effets usuels du déficit public peuvent alors être profondément modifiés puisqu'ils peuvent impliquer une hausse de la profitabilité marginale du capital et de l'investissement et une baisse de la consommation, si les dépenses publiques et les dépenses privées sont substituables.

ASCHAUER (1989) pour sa part avance l'idée que l'augmentation de la dépense publique d'investissement, en stimulant la rentabilité du capital privé, aurait un impact sur la production, supérieur à une hausse équivalente de la consommation publique. Parallèlement, il trouve un effet favorable du stock de capital public sur la productivité globale des facteurs de production privés.

STADLER (1990) lui aussi aborde la question dans le même sens qu'ASCHAUER : il stipule qu'une hausse des dépenses publiques améliore la production globale ou celle du capital.

BARRO (1990), en supposant que les dépenses publiques financent les biens publics purs, les trouve complémentaires des dépenses privées. Elles interviennent donc, à côté des inputs privés, dans la détermination de la production. Les rendements d'échelle sont décroissants du point de vue privé, mais unitaires au niveau agrégé, si bien qu'une augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB stimule la rentabilité des inputs privés.

ARTUS et KAABI (1993) ont examiné le lien entre les dépenses publiques et la croissance d'un double point de vue : théorique et empirique. Les modèles théoriques qu'ils ont développés ont montré la possibilité que les dépenses publiques stimulent la croissance par deux mécanismes :
- un mécanisme « macro-économique » : plus de dépenses publiques voulant dire plus d'activité, d'où des gains de productivité accrus (en raison de diverses externalités) et plus de croissance future ;
- un mécanisme « technologique » : certaines dépenses publiques favorisent l'accumulation de connaissances dans le pays, donc stimulent la croissance.

Selon Michael A.NELSON et Ram. D.SINGH (1994), les dépenses publiques influencent positivement la croissance économique en générant des externalités pour le reste de l'économie. Positivement parce qu'elles stimulent la demande privée et encouragent la capacité de production de l'Etat.

D'autres auteurs soutiennent la seconde hypothèse selon laquelle les dépenses publiques influencent négativement la croissance économique.

BARRO (1981) insiste sur l'impact différencié d'un changement temporaire ou permanent du niveau de la dépense publique sur l'activité. Si les agents privés raisonnent sur le long terme en formant les anticipations rationnelles, un changement permanent, en conduisant à des relèvements futurs d'impôt, déprime le revenu permanent : le surcroît des dépenses publiques est alors intégralement compensé par la baisse de la consommation privée. Un changement temporaire en revanche, parce qu'il n'implique pas le relèvement futur d'impôt, exerce un effet de stimulation de l'activité inférieur toutefois au multiplicateur keynésien dans la mesure où la dépense publique se substitue partiellement à la dépense privée.

Selon LANDAU (1983), il y a une corrélation négative entre le taux de croissance du revenu par tête et la part de la consommation publique dans le PIB. Il conclut qu'une large intervention financière de l'Etat déprime la croissance du PIB par tête. Bien plus, il note que les dépenses publiques incluant les dépenses militaires et de l'éducation apparaissent comme réduisant la croissance économique. En ce qui concerne les dépenses en capital, elles ne font rien pour accélérer la croissance économique. Pourtant, les dépenses d'investissement ont un effet positif sur la croissance économique, mais le financement de tels investissements se faisant par impôt et emprunt, et en y ajoutant l'éviction de l'investissement privé, l'impact net est alors ramené à zéro.

Pour générer l'effet des dépenses publiques sur la production, BARRO et KING (1984) font jouer un rôle aux dépenses publiques sur la production privée. Ils montrent que si les préférences des individus sont séparables dans le temps, les dépenses futures n'ont d'effet que sur le taux d'intérêt mais pas sur le niveau d'activité.

BARRO (1990) a analysé le rôle joué par les dépenses publiques sur la productivité du capital. Les dépenses publiques étant recouvertes par des taxes, leur rôle dans la fonction de production privée implique qu'on peut déterminer une taille optimale du gouvernement au-delà de laquelle le prélèvement des taxes sur la consommation privée serait trop élevé et non compensé par le surcroît de croissance future. Ce qui veut dire dans ces conditions que les dépenses publiques auront une incidence négative sur la croissance économique.

Compte tenu de ces hypothèses divergentes, nous ne pouvons donc pas déterminer a priori le signe du coefficient de la variable « DEP ».

2. Le taux de croissance de la population « GPT ».

Etant donné que la croissance économique est de toute évidence un domaine dans lequel la dépendance de l'économie par rapport aux autres sciences sociales apparaît le plus nettement, l'influence de la variable démographique sur la croissance économique est hypothétique. Les auteurs divergent sur l'idée selon laquelle l'accroissement de la population a un effet positif sur la croissance économique.

La première hypothèse est en faveur de la liaison positive entre la croissance démographique et la croissance économique ; la première influençant la seconde.

Selon HARROD (1959), le taux de croissance de plein-emploi dépend en partie du taux de croissance de la population, mais celle-ci n'est sous la dépendance d'aucune des autres variables proprement économiques.

Les préoccupations de DOMAR (1957) sont sensiblement les mêmes. Ses recherches le font aboutir au résultat suivant : pour que la croissance équilibrée dans le plein-emploi soit réalisée, il faut que l'investissement croisse exponentiellement à un taux déterminé.

La croissance de la population est une variable exogène presque par définition, au même titre que les éléments tels que les goûts et les préférences des consommateurs, l'apparition de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de production, le progrès technologique.

SOLOW (1956) quant à lui tente bien de dépasser l'analyse de type HARROD-DOMAR en levant l'hypothèse de la fixité des coefficients de production de façon à pouvoir stabiliser la croissance au niveau du plein-emploi. Mais, il n'apporte rien de plus en ce qui concerne le rôle joué par la population. Quand il cherche à calculer le taux d'accroissement du stock de capital qui permettra de réaliser la croissance de plein-emploi, il retient l'équation suivante :

$$k = Sf\,(K, L_o\, e^{nt})$$

avec **S** = taux d'épargne (=constante) ;
L_o = population active au temps t = 0 ;
k = taux d'accroissement du stock de capital ;
K = stock de capital ;
^{n} = taux de croissance de la population active ;
^{t} = temps.

Le taux de croissance de la population active, qui est équivalent pour l'auteur au taux de croissance de la population , est une nouvelle fois donné par des conditions extérieures à son modèle de croissance. C'est-à-dire que la variable démographique est une variable exogène au modèle construit par l'auteur, donc pouvant expliquer la croissance de plein-emploi.

KALDOR (1962) apporte une petite nuance puisqu'il admet que le taux de croissance de la population est fonction du taux de croissance des moyens de subsistance jusqu'à un certain maximum. Le modèle de KALDOR porte sur une économie fermée, avec un progrès technique continu et ayant un taux de croissance de la population active qui est constant et déterminé par des facteurs exogènes. Il s'intéresse avant tout à la force de travail disponible pour faire fonctionner l'ensemble du nouvel équipement et de l'outillage installé dans la période t.

Cette force de travail dépend :

- de la croissance de la population active ;
- de la force de travail libérée par la mise au rebut d'équipements absolescents ;
- de la force de travail libérée par l'usage physique d'anciens équipements de tout âge.

Seules les deux dernières composantes sont obtenues par la résolution du modèle. Le facteur démographique est de nouveau présenté comme une variable exogène.

La deuxième hypothèse est que la variable démographique a une influence négative sur la croissance économique.

MALTHUS réfute l'argument selon lequel l'accroissement de la population est un stimulant de la richesse. Il fonde son affirmation d'un point de vue théorique. Selon lui, lorsqu'un nombre plus considérable d'ouvriers n'est pas employé, l'accroissement de la population doit être bientôt arrêté par le défaut d'emploi et par la chétive subsistance de ceux qui sont employés. Dans ces conditions, cet accroissement de la population ne saurait offrir l'engagement nécessaire pour augmenter la richesse proportionnellement à la faculté de production. Il ajoute qu'un accroissement réel et permanent de la population ne peut exister sans une augmentation de richesse dans une proportion égale ou presque égale.

Dans une perspective générale des modèles théoriques de croissance économique à long terme, on peut signaler l'étude de PHELPS (1966) dans laquelle il définit des sentiers « d'âge d'or » : un sentier d'âge d'or est un sentier de croissance sur lequel absolument toutes les variables sans exception, si elles se modifient avec le temps, le font à un taux proportionnel constant.

Adoptant diverses formes de la fonction de production, diverses sortes de progrès techniques, et partant de situations en dehors du sentier de croissance d'âge d'or, PHELPS conclut que dans l'ensemble, l'incidence en longue période d'un accroissement régulier de la population sur le revenu par habitant et la consommation par habitant se révèle négative, même dans les meilleures conditions.

COALE et HOOVER (1958) ont fustigé l'effet de la variable démographique sur la croissance économique. Le plus intéressant modèle macroéconomique incorporant la variable démographique dans les pays à faible revenu a été fourni par ces deux auteurs. Dans ce modèle, les taux de croissance économique sont en grande partie déterminés par la croissance de la force de travail et le montant du capital par travailleur. La croissance de la population entraîne avec lui des impacts négatifs sur les taux de formation du capital et par conséquent sur la croissance. En effet, une grande pression démographique implique beaucoup de personnes à charge, qui consomment mais qui ne participent pas à la contribution ou à la stimulation de l'expansion de la production.

Allen C.KELLEY (1974) soutient lui aussi l'idée selon laquelle la croissance de la population a une incidence négative sur la croissance économique. Il part des effets de la pression démographique sur l'épargne et l'investissement. En effet, lorsque la pression démographique est forte, le gouvernement augmente ses dépenses en réponse à des besoins croissants de la population. Il devra augmenter les dépenses d'éducation, de santé, les allocations, etc. Ces dépenses étant considérées par l'auteur comme des dépenses de consommation, elles vont évincer les dépenses d'investissement ; elles vont également réduire l'épargne intérieure. Par conséquent, l'effet défavorable de la croissance de la population sur l'épargne et l'investissement se transmet directement sur la croissance économique.

Ces hypothèses opposées nous privent du droit de nous prononcer sur le signe du coefficient de la variable « **GPT** ».

3. Le taux d'inflation « INFL ».

La question de la relation entre taux d'inflation et croissance du PIB réel a suscité une littérature abondante.

Certains auteurs défendent l'idée selon laquelle l'inflation peut exercer un effet positif sur le taux de croissance du PIB réel lorsque cette dernière est inattendue : c'est « l'effet TOBIN ».

D'autres soutiennent le fait que le taux d'inflation peut avoir un effet négatif sur le taux de croissance du PIB réel, : c'est « l'effet STOCKMAN ».

La première hypothèse (il existe une corrélation positive entre le taux d'inflation et la croissance du PIB) est soutenue par les auteurs comme TOBIN et MUNDELL(1965). Pour ces derniers, une augmentation de l'inflation a un effet positif sur la croissance durant la dynamique transitionnelle. Cependant, l'analyse de TOBIN et MUNDELL repose sur un modèle sans fondement micro-économique explicite.

LUCAS (1973) pour sa part avance l'idée que le niveau du revenu est fonction de l'inflation inattendue, du revenu initial , et de la tendance du temps, c'est-à-dire le court, le moyen ou le long terme. Cette croissance est atteinte à travers des changements de prix imprévus.

Dans la même logique, HANSON (1980) trouve une relation significative entre la croissance et l'inflation imprévue.Ce résultat est plus solide que ceux obtenus dans les études de BARRO (1974, 1979) sur l'inflation en Amérique Latine ; un taux d'inflation inattendue de 10% provoque une croissance d'environ 1% dans certains pays. Pour lui, l'inflation antérieure est un bon moyen de prévoir la croissance monétaire ; peut-être à cause de la politique gouvernementale de la balance des paiements affectée par l'inflation antérieure, qui est imparfaitement corrélée avec la croissance monétaire passée.

SARGENT et WALLACE (1973) soutiennent l'idée que l'usage de l'inflation peut être rationnel au cas où le gouvernement finance un taux de dépenses réelles par la création de monnaie.

Une autre hypothèse opposée à la première est fournie par les modèles d'anticipations selon GHURA (1995). Ce dernier soutient l'idée que l'inflation anticipée diminue l'accumulation du capital, par conséquent la croissance économique.

FISCHER (1983), sur des données pour 53 pays, présente une relation significativement négative entre l'inflation et la croissance économique, confirmant plutôt l'effet STOCKMAN.

RAJHI et VILLIEU (1993), sur des données pour 61 pays de 1960 à 1985, notent une relation négative en ce qui concerne l'impact du taux d'inflation ou de sa variance sur la croissance du produit par tête à long terme. En revanche, la corrélation entre l'accélération des prix et le taux de croissance de l'activité est significativement négative. Cette corrélation demeure cependant assez faible : une augmentation de l'accélération de prix de 10% réduit le taux de croissance du PIB par tête de moins de 0,8% sur la période considérée. Cette analyse est compatible avec les travaux de KORMENDI et MENGUIRE (1985), et semble indiquer que la variable influençant la croissance à long terme n'est pas le taux d'inflation, mais l'accélération des prix.

Selon TSIANG (1983), le taux d'inflation affecte négativement l'efficience économique pour les raisons suivantes :

- d'abord, en augmentant les perturbations des prix relatifs, l'inflation pourrait provoquer des difficultés dans la planification efficiente de la production, et partant réduire la productivité ;

- ensuite, l'inflation accompagnée par les contrôles gouvernementaux conduit à de très faibles taux d'intérêt, cette situation à son tour conduit à la fausse supposition que les capitaux deviennent bon marché et leur usage improductif ; en dessous de l'équilibre, des taux d'intérêt accompagnés par une inflation très élevée pourraient détourner le flux d'épargne à partir des institutions financières vers des investissements improductifs comme la thésaurisation des métaux précieux et l'investissement dans les immeubles ;

- enfin, sous le régime de taux de change fixe largement adopté par les pays en développement, l'inflation surévalue la monnaie nationale et conduit à une perte de la compétitivité internationale ; les conséquences sont la stagnation des exportations et le déséquilibre de la balance des paiements.

Ainsi, avec ces opinions opposées, nous ne pouvons pas anticiper le signe du coefficient du taux d'inflation.

4. La variable dichotomique.

Selon Paul GRAND-JEAN (1967), la guerre est un facteur puissant d'inégalité. Les pays européens ont eu seuls à supporter les effets de destruction entraînés par les deux guerres mondiales. Ce fait explique en grande partie les changements intervenus dans la répartition de la puissance économique mondiale et l'apparition de l'hégémonie américaine au détriment de l'Europe. Pour lui, le coût d'une guerre est mesuré en perte de vies, en destruction de biens, perte de prestige et d'efficacité économique et abaissement des niveaux de consommation. La guerre provoque la mort d'hommes jeunes et actifs qui dans la grande majorité produisent plus qu'ils ne consomment ; ce sont eux qui ont la charge de produire pour les classes stériles ;c'est-à-dire les enfants et les personnes âgées. Elle touche donc en grande partie la population active, par conséquent, elle inhibe la croissance économique.

Nul n'ignore que l'économie burundaise a été fragilisée par la crise socio-politique qui secoue notre pays depuis Octobre 1993 et par un certain nombre de contraintes structurelles qui aggravent sa vulnérabilité face à ce type de choc. Pour la période de 1980 à 1992, le PIB réel a connu un taux moyen de croissance relativement satisfaisant de 4,37% si nous le rapprochons au taux de croissance de la population de 2,57%. Durant la période de crise (1993-1995), nous avons assisté à des taux de croissance négatifs soit -1,9%, -4,76% et -3,38% respectivement en 1993, 1994 et 1995. En effet, l'agriculture a souffert d'une désorganisation suite aux importants déplacements de population et des destructions des cultures observés depuis le mois d'octobre 1993, et qui se sont amplifiés tout au long de 1994. De plus, on a assisté au relâchement de l'entretien des cultures d'exportation à savoir le café, le thé, le coton, et d'autres, suite à l'insécurité. Par ailleurs, le secteur industriel a connu des contre-performances attribuables au climat d'incertitude, d'insécurité et aux sabotages des infrastructures électriques.

Nous pouvons donc anticiper un signe négatif du coefficient de la variable dichotomique.

III.3. RESULTATS DE L'ESTIMATION.

Nous examinons d'un point de vue empirique le lien entre les dépenses publiques et la croissance économique. Pour ce faire, nous relions économétriquement le taux de croissance du PIB sur la période de 1980 à 1995 à diverses variables explicatives (croissance de la population, taux d'inflation, les dépenses publiques en pourcentage du PIB, et la variable dichotomique). La méthode des moindres carrés ordinaires a été employée dans l'estimation du modèle. De plus, nous avons utilisé la méthode COCHRANE-ORCUTT pour corriger l'autocorrélation de premier ordre. Les données utilisées dans l'estimation sont présentées dans le tableau en annexe.

Tableau n°3 : Les résultats de l'estimation du modèle de croissance du PIB réel.

La variable dépendante est GY.

variable	coefficient	statistique (t)	valeur de P, la probabilité critique
C	13,564	1,520	0,167
DEP	-0,045	-0,345	0,739
GPT	-2,193	-0,613	0,557
INFL	-0,416	-1,803	0,109
DUMY	-5,523	-2,796	0,023
ρ	-0,501	-2,502	0,037
R^2	0,747		
R^2corrigé	0,589		
F-statistic	4,729		
D.W.stat	2,033		

Où R^2 : coefficient de détermination ;
F-statistic : valeur de Fischer ;
D.W.stat : la statistique de Durbin-watson.

Dans ce qui suit, nous interpréterons les résultats de l'estimation en expliquant chaque variable en fonction de la théorie économique du lien entre la croissance du revenu et les différentes variables.

1. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB.

Nous avons exprimé deux hypothèses qui nous ont privé du droit de nous prononcer sur l'incidence positive ou négative des dépenses publiques sur la croissance du PIB réel.

Des auteurs comme CALVO (1985) , WILSON (1987), ASCHAUER (1989), STADLER (1990), ARTUS et KAABI (1993) et d'autres avancent que les dépenses publiques exercent un effet positif sur la croissance économique alors que d'autres comme BARRO (1981) , LANDAU (1983) et d'autres ont trouvé un effet négatif des dépenses publiques sur la croissance économique.

Les résultats de l'estimation sont conformes à la deuxième hypothèse qui stipule que les dépenses publiques diminuent la croissance économique. Autrement dit, la croissance du PIB réel est influencée négativement par les dépenses publiques.

En effet, le coefficient de la variable « **DEP** » est affecté d'un signe négatif, confirmant la seconde hypothèse. Ce coefficient n'est pas significatif suite à son t-statistique bas. Un accroissement de 1% des dépenses publiques par rapport au PIB provoque une diminution de 0,045% de la croissance du PIB réel. Cette diminution résulte des mécanismes d'éviction liés à l'accumulation de la dette publique.

Ainsi, au Burundi, les dépenses publiques diminuent (pour la période de 1980 à 1995) l'accumulation du capital, par conséquent la croissance économique.

En effet, les dépenses publiques ont tendance à être productives et à promouvoir la croissance économique là où elles corrigent les défaillances confirmées du marché et où elles complètent véritablement l'action du secteur privé. C'est pour cette raison qu'il y a des dépenses publiques à encourager et d'autres à réduire. Il faut encourager les dépenses publiques qui ne comportent aucune charge supplémentaire sur le contribuable.

Il s'agit des dépenses de transfert interne et des dépenses d'investissement. Dans ces cas, il y a juste un déplacement du revenu, lequel accroît la richesse des bénéficiaires. L'Etat a le devoir de déplacer les revenus des secteurs qui les utilisent mal pour les replacer vers d'autres plus productifs ou comportant un effet d'entraînement ou des effets induits plus importants (investissement dans l'infrastructure, les soins de santé, l'éducation, etc.).

Les dépenses publiques à réduire comportent par contre une charge supplémentaire pour le contribuable et sont improductives. Il faudra alors limiter l'accroissement continu de ces dépenses qui sont : les dépenses d'administration générale ; les transferts improductifs, c'est-à-dire les transferts des secteurs productifs en faveur de ceux qui le sont moins ; les subventions onéreuses, c'est-à-dire le fait pour l'Etat d'entreprendre ou subventionner des activités économiques ou sociales qui seraient mieux rentabilisées par le secteur privé.

2. Le taux de croissance de la population « GPT ».

Dans les hypothèses émises, nous n'avons pas pu anticiper le caractère de l'influence du taux de croissance de la population sur la croissance du PIB réel, étant donné les points de vue des auteurs qui ont déjà travaillé sur la corrélation entre le taux de croissance de la population et la croissance économique n'ont pas pu converger.

Des auteurs comme HARROD (1959), DOMAR (1957), SOLOW (1956), KALDOR (1962) et d'autres défendent l'idée que le taux de croissance de la population peut exercer un effet positif sur la croissance.

D'autres auteurs comme PHELPS (1966), COALE et HOOVER (1958), KELLEY (1988) et d'autres réfutent l'argument selon lequel l'accroissement de la population est un stimulant de la croissance économique.

Les résultats de notre estimation pour le cas du Burundi nous permettent de nous prononcer sur l'influence négative de la variable **« GPT »** sur le taux de croissance du PIB réel. En effet, le coefficient de la variable « **GPT** » dans l'équation de la régression est négatif, confirmant la deuxième hypothèse selon laquelle un accroissement de la population peut exercer un effet négatif sur le taux de croissance du PIB réel. Cependant, ce coefficient n'est pas statistiquement différent de zéro à cause de son t-statistique faible. Autrement dit, ce coefficient n'est pas significatif.

Au Burundi, la croissance de la population ne stimule pas la croissance économique. En effet, l'accroissement de la population est un défi permanent lancé à toutes les autorités des pays en développement en général et le Burundi en particulier. La situation démographique est caractérisée par un taux de croissance démographique élevé estimé à 2,57% d'après nos calculs.

Une conséquence directe de cette croissance démographique est l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler et donc à la recherche d'un emploi. Il faut reconnaître qu'il y a au Burundi un déséquilibre toujours croissant entre l'offre et la demande du travail. Le pays dispose des possibilités limitées pour créer et promouvoir l'emploi. Le problème est qu'il y a absence totale d'une planification adéquate intégrant toutes les variables agissant sur le développement du pays.

Concrètement, la variable démographique influe sur les indicateurs du niveau de développement d'un pays parce que plus il y a d'enfants dans un pays, plus celui-ci devra dépenser pour assurer leur alimentation, leur éducation, et plus tard leur emploi. Ces dépenses consacrées à la population auront pour effet de réduire l'investissement et l'épargne, et ce faisant affecteront la croissance économique.

Pour faire face à ces problèmes causées par la croissance rapide de la population, le Burundi doit s'investir dans un programme de planification familiale ayant pour objectifs l'amélioration de la santé maternelle et infantile, l'accroissement de la protection et le bien-être en général de la population, l'accélération du développement économique et social.

3. Le taux d'inflation « INFL ».

Les points de vue des auteurs qui se sont intéressés à la relation entre l'inflation et la croissance économique se sont regroupés dans deux hypothèses divergentes.

TOBIN (1981), LUCAS (1973), HANSON (1980) , SARGENT et WALLACE (1973) et d'autres défendent l'idée que l'inflation peut exercer un effet positif sur la croissance du PIB réel, lorsque celle-ci est inattendue.

Au contraire, FISCHER (1983), TSIANG (1983), RAJHI et VILLIEU (1953) et d'autres suggèrent que la croissance du taux d'inflation ne favorise pas la croissance économique. Considérant ces opinions combien divergentes, nous ne pouvons pas connaître a priori le signe du coefficient de l'inflation dans le modèle de croissance économique.

Les résultats de l'estimation nous permettent de nous prononcer sur le caractère négatif de l'influence de la variable « **INFL** » sur le taux de croissance du PIB réel au Burundi. En effet, le coefficient de cette dernière dans l'équation de la régression ,étant négatif , confirme la seconde hypothèse. Autrement dit, l'inflation exerce un effet négatif sur la croissance économique. Ce coefficient est significatif à un degré de confiance de 89,1%.Un accroissement de 1% du taux d'inflation provoque une diminution de 0,416% du taux de croissance du PIB réel.

Ainsi, au Burundi, l'inflation diminue l'accumulation du capital et par conséquent la croissance économique pour la période de 1980 à 1995. Le taux d'inflation affaiblit le PIB à long terme par la réduction de la valeur réelle des services de transaction de la monnaie. Si on veut avoir et garder une croissance économique soutenue au Burundi, il faut pouvoir maîtriser l'inflation. Il revient à déterminer le taux (seuil) d'inflation auquel l'inflation devient néfaste. L'existence d'un tel seuil permet de suggérer un objectif quantifiable, spécifique pour la politique économique visant à maintenir le taux d'inflation en dessous de ce seuil.

Néanmoins, pour le cas du Burundi, ce seuil reste inconnu et son ignorance constitue un handicap majeur dans la politique de ramener l'inflation à des taux qui entretiennent la croissance économique et la stabilisation des prix.

4. La variable dichotomique.

La crise constitue un obstacle à la croissance économique. C'est notre hypothèse de départ et les résultats de la régression confirment cette hypothèse. En effet, le coefficient de la variable « **DUMY** » est affecté d'un signe négatif. Ce qui signifie que la crise influence négativement la croissance économique. Ce coefficient est significatif à un degré de confiance de 97,7%.

Cette diminution pourrait résulter des destructions des cultures, du relâchement de l'entretien des cultures d'exportation, des sabotages des infrastructures, du climat d'incertitude, du climat d'insécurité, etc..

Ainsi, au Burundi, la crise a un impact négatif sur le PIB réel comme prévu par Paul GRAND-JEAN (1967).

CONCLUSION GENERALE.

L'objectif ultime de notre travail était, rappelons-nous, d'essayer d'analyser les effets des dépenses publiques sur la croissance économique.

Mais, avant d'y arriver, nous avons d'abord montré à travers le premier chapitre que la privatisation des entreprises publiques fait partie intégrante de la politique globale de redressement économique initiée à travers les P.A.S. avec le concours de la BIRD et du FMI. En effet, le fonctionnement des entreprises publiques est remis en cause ; la prépondérance des investissements n'ayant pas produit les effets escomptés de démarrage au développement. Bien plus, l'excès d'Etat, qui s'est principalement traduit par un mauvais fonctionnement du secteur public, a constitué l'un des freins majeurs au développement des économies du monde en développement. Ainsi, les résultats déficitaires des entreprises publiques et leur faible participation au financement de l'économie sont à l'origine de l'idée de privatisation des entreprises publiques.

La privatisation des entreprises publiques est , en effet, une des solutions proposées aux pays en développement pour essayer de résoudre le problème de gestion de leurs entreprises. D'une façon générale, les pays qui privatisent les entreprises publiques veulent : réaliser des gains d'efficacité dans l'utilisation des actifs en améliorant le mode de gestion des entreprises ; dépolitiser celles-ci en rompant leurs liens avec l'Etat, ouvrir plus largement l'accès des entreprises au capital et aux compétences techniques ; renforcer les caisses de l'Etat ; et assurer une juste répartition des bénéfices. Cependant, dans les pays en voie de développement, le secteur privé ne peut pas satisfaire les besoins de la population.

L'intervention de l'Etat est indispensable dans la vie économique d'un pays ; c'est dans le second chapitre que nous avons développé l'étendue du rôle de l'Etat.

En effet, nous avons vu que les interventions de l'Etat visent à promouvoir une amélioration du bien-être de la collectivité et une grande justice sociale, telles que les politiques de stabilisation, de croissance, de redistribution des revenus ; les mesures visant à protéger les consommateurs, à approvisionner le pays en produits élémentaires essentiels. Le système économique est donc de plus en plus lié à l'Etat et celui-ci ne peut plus se désintéresser de la vie économique dans la mesure où certains biens et services économiques comme l'éclairage public, le maintien de l'ordre public, la protection de l'environnement, etc, ne peuvent être fournis que par lui. L'Etat intervient aussi dans le cas de défaillances du marché. Il exerce alors sa fonction de suppléance du marché dont les lacunes peuvent être importantes. L'Etat intervient donc pour produire des biens collectifs et pour compenser ou corriger les interdépendances entre les centres de décision non sanctionnées par le système des prix.

Ainsi donc, comme le soulignent les analystes modernes, l'Etat est un agent économique au même titre que tous les autres. Par ses dépenses, il accomplit les mêmes activités que les agents économiques privés en créant l'emploi, en achetant des biens et services des autres branches de l'économie, contribuant ainsi à la croissance économique.

Vu les opinions divergentes concernant les effets des dépenses publiques sur la croissance économique, est-ce que dans le cas du Burundi on s'attend à une corrélation positive ou négative ? Le troisième chapitre nous a permis de vérifier la relation qui existe entre les dépenses publiques et la croissance économique dans le contexte burundais.

Nous avons utilisé comme l'ont fait NELSON et SINGH (1994), un modèle économétrique pour voir l'effet qu'exercent les dépenses publiques sur la croissance économique au Burundi au cours de la période de 1980 à 1995. L'application de ce modèle nous a permis de confirmer les effets négatifs des dépenses publiques sur la croissance du PIB réel au Burundi. De même, le taux de croissance de la population, le taux d'inflation et la variable **DUMY** affichent un comportement négatif sur la croissance économique au Burundi. Cet effet négatif est matérialisé par les coefficients négatifs de toutes les variables explicatives.

Ainsi, si l'on veut avoir une croissance durable et soutenue, nous proposons comme la BIRD et le FMI ce qui suit :

- Il faut modifier fondamentalement le rôle de l'Etat :

Tout d'abord, il faut fortement réduire le rôle de l'Etat dans la production et la distribution des biens et services. Son intervention doit devenir l'exception plutôt que la règle. Elle ne se justifie que là où les marchés sont inopérants–dans les domaines comme la défense nationale, l'enseignement, la construction des routes, la santé, etc–et encore, seulement dans la mesure où elle permet de mieux faire. Ensuite, l'Etat doit cesser de restreindre et de contrôler directement l'activité commerciale privée et de s'immiscer dans le secteur financier, pour s'employer plutôt à promouvoir la stabilité macro-économique et à mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable au développement du secteur privé et à la concurrence.

- Il faut mieux maîtriser les dépenses et améliorer la gestion budgétaire : Le budget doit être un instrument de politique économique. L'efficacité avec laquelle il assure la stabilité macro-économique doit respecter les nouvelles priorités en matière de dépenses et encourager une utilisation rationnelle des ressources publiques, et doit passer par une amélioration de la gestion budgétaire et de la maîtrise des dépenses.

-Il faut enfin, adopter la politique de privatisation des entreprises publiques : La privatisation est nécessaire et hautement souhaitable, même si le processus qu'elle implique est long et difficile. Elle doit être considérée comme un moyen au service d'une fin, qui est l'utilisation plus efficace des ressources. Cependant, la privatisation n'est pas suffisante pour apporter les résultats attendus. Comme le souligne Charles-Albert MICHALET (1992), l'annonce du lancement d'un ensemble de privatisation ne suffit pas par ses propres vertus à transformer la situation économique, financière et industrielle du pays. La mise en oeuvre des programmes de privatisation nécessite donc au préalable une planification stratégique qui intègre les réalités socio-économiques du pays et qui tient compte des spécificités des entreprises concernées.

- Elle doit également s'accompagner des actions palliatives pour atténuer le choc des effets négatifs induits.

Bref, pour porter les fruits escomptés, la privatisation doit être minutieusement préparée et adaptée aux conditions du pays dans lequel elle s'opère. Le secteur privé doit en effet disposer des moyens financiers et techniques nécessaires pour absorber le volume des actifs mis en vente et assurer de manière efficiente leur gestion.

Les analyses faites ne concernent que le Burundi et la période étudiée va de 1980 à 1995 ; mais elles peuvent servir à faire des comparaisons avec d'autres pays. Le travail ne se clôture pas par conséquent sur cette page ; il s'ouvre à d'autres recherches qui vont s'ajouter à celle-ci. Nous avons espoir que d'autres mûriront davantage le sujet par des études ultérieures et feront plus de suggestions dont nous venons d'amorcer le début.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

I. Ouvrages généraux.

1.ANDRE. C. et DELORME. R., L'Etat et l'économie : Un essai d'explication des dépenses publiques en France, Seuil, Paris, 1983,757 p.

2. BERNARD.Y. et COLLI. J.C., Dictionnaire économique et financier, Seuil, Paris, 1989, 1168 p.

3. BOISSIEU (Christian de), Principe de politique économique, Economica, Paris,1980, 651 p.

4.BOUIN. O. et MICHALET. CH-A., Le Réequilibrage entre secteurs public et privé : L'expérience des pays en développement, OCDE, Paris, 1991, 288 p.

5.BUCHANAN. J.M., Public finance in democratic process, University of North Carolina Press, 1967, 573 p.

6.COALE. A.J et HOOVER. E. M., Population growth and economic development in low in come countries, Princeton University Press, Princeton, 1958, 193 p.

7. CROZET. Y., PANASA.. S. et TIRAN. A., Economie Générale: Production, Répartition,Régulation, Ellipses,Paris,1991,208 p.

8.DOMAR.E.D., Essays in the theory of economic growth, Oxford University Press, New York, 1957, 272 p.

9. DURUFLE.G., L'ajustement structurel en Afrique, Karthala, Paris, 1988, 205 p.

10. GRAND-JEAN.P., Guerres, fluctuations et croissance, société d'édition d'enseignement supérieur, Paris, 1967, 434 p.

11. GUISLAIN.P., Les privatisations, un défi stratégique et institutionnel, De Boeck-Wesmael, Washington, D.C, 1995, 342 p.
12. HARROD.R.F., Towards a dynamic economics, Mac Millan, London, 1959, 183 p.
13. LALUMIERE.P., Les finances publiques, 3ème édition, Armand Colin, Paris, 1975, 527 p.
14. LALUMIERE.P., Les finances publiques, 7ème édition, Armand Colin, Paris, 1983, 543 p.
15. MATHIAS.G. et SALAMA.P., L'Etat surdéveloppé: Des métropoles au Tiers-Monde, La découverte, Paris, 1983, 165 p.
16. MUSGRAVE.R.A., The theory of public finance, Mac Graw-Hill, Tokyo, 1959,628 p.
17. MUSGRAVE.R.A., Fiscal systems, studies in comparative economics, Yale University Press, New Haven, 1969, 427 p.
18. PHELPS.E.S., Golden rules of economic growth: Studies of efficient and optimal Investment, Norton, New York, 1966, 419 p.
19. RAFFINOT. M., Dette extérieure et ajustement structurel, EDICEF/AUPELF, Vanves, 1991, 238 p.
20. SAVAS. E.S., La privatisation pour une société performante, Nouveaux horizons, Paris, 1989, 325 p.
21. TERNY.G., Economie des services collectifs et de la dépense publique, Dunod, Paris,1971, 402 p.
22. WEBER. L., Pour une politique conjoncturelle en Suisse, Presses centrales,Lausanne, 1971, 297 p.
23. WEBER. L., L'analyse économique des dépenses publiques, PUF, Paris, 1978,312 p.

II. Revues.

1. ALIBERT. J., « La privatisation des entreprises publiques en Afrique noire francophone » in Afrique contemporaine,n°143, Juillet-Août-Septembre 1987, pp. 11-15.
2. ALMEIDA. A. F., « La privatisation des entreprises publiques au sud du Sahara » in Le Mois en Afrique, n°245-246, Juin-Juillet 1986, pp. 55-70.
3. ARTUS.P. et KAABI. M., « Dépenses publiques, progrès techniques et croissance » in Revue économique, vol .44, n°2, Mars 1993, pp. 287-313.

4.ASCHAUER. D., « Is public expenditure productive? » in Journal of monetary economics, January 1985, pp. 95-112.

5.AYLEN. J., « Privatization in Developing countries » in Lloyds Bank Review, january 1987, pp. 1-23.

6. BARRO. R. J., « Output effects of government purchases » in Journal of political economy, vol 89, n°8, December 1981, pp. 1086-1121.
7. BARRO. R. J. et KING. R.G., « Time separable preference and intertemporal substitution models of business cycles » in Quarterly journal of economics, vol. 39, n°5, November 1984, pp. 817-839.
8. BARRO. R. J., « Government spending in a simple model of endogenous growth » in Working Paper, n°2588, NBER,1988, pp. 108-113.
9. BARRO. R. J., « Economic growth in cross-section of countries » in Quarterly journal of economics, Mars 1989, pp. 407-444.
10. BARRO. R. J., « Government spending in a simple model of endogenous growth »in Journal of political economy, vol. 98, n°5, October,1990, pp. 105-125.

11. BELL. M. et SHEEHY. R., « Favoriser l'ajustement structurel dans les pays à faible revenu » in Finances et Développement, Décembre 1987, pp. 6-10.

12. BLEJER. M. et KHAN. M., « Private investment in development countries » in Finance and Development, June 1994, pp. 21-33.

13. CALVO. G.A., « Macroeconomic implication of the government budget » in journal of monetary economics, January 1985, pp. 95-112.

14. FREY. B.S., « Politico-economic models and cycles » in Journal of public economics, April 1978, pp. 50-67.

15. GHURA, « Macro Policies, External forces, and economic growth in Sub-Saharian Africa » in Economic Development and Cultural Change, 1995, pp. 759-778.

16. HANSON, « The short-rum relation between growth and inflation in Latin America : A quasi-rational of consistent expectations approach » in American Economic Review, vol. 70, n°5, December 1980, pp. 972-988.

17. JACQUEMOT.P., « La désétatisation en Afrique Subsaharienne. Enjeux et perspectives » in Revue du Tiers-Monde, vol. XXIX, n°114,1988, pp. 271-293.

18. KELLEY. A.C., « The rol of population in models of economic growth » in American Economic Review, vol. LXIV, n°2, May 1974, pp. 39-44.

19. KORMENDI. R. C. et MENGUIRE. P.G., « Macroeconomic Determinants of Growth : Cross-Countries Evidences » in Journal of monetary economics n°16, September 1985, pp. 141-163.

20. LANDAU. D., « Government expenditure and economic growth : A cross country study » in Sourthern economic journal, vol. 71, n°3, January 1983, pp. 108-120.

21. LUCAS. R., « Some international evidence of output inflation trade offs » in American Economic Review, vol. 63, n°3, June 1973, pp. 226-334.

22. LUCAS. R., « Out the mecanics of economic development » in Journal of monetary economics, n°22, 1988, pp. 3-42.

23. LUCAS. R., « Why doesn't capital flow from rich to poor countries? » in American Economic Review, May 1990, pp. 92-96.

24. MELTEZER. A. H. et RICHARD. S. F., « Why government grows (and grows) in a democracy? » in The public interest, Summer 1978, pp. 111-118.

25. MICHALET. C. A., « Privatisations : Sortir de l'impasse » in Techniques financières et développement, n°26, Mars 1992, pp. 3-5.

26. MILLS. P. et QUINET. A., « Dépenses publiques et croissance » in Revue française d'économie, vol. VII, n°3, Eté 1992, pp. 29-60.

27. MORRISSON. C. J., « Market power, economic profitability and productivity growth measurement : An integrated structural approach » in Working paper, n°3355, NBER, 1990, pp. 101-121.

28. MUNDELL et TOBIN, « Monetary theory :Inflation, interest and growth in world economy » in Pacific palisades, California : Good year publishing, 1971, pp. 38-47.

29. NELSON. M. A. et SINGH. R., « The deficit growth connection : some recent evidence from developing countries » in Economic Development and Cultural Change, vol.43, n°1, October 1994, pp. 148-164.

30. NOULA. A. G., « Ajustement structurel et développement en Afrique : l'expérience des années 1980 » in Africa development, vol. XX, n°1, 1995, pp. 5-36.

31. NYONG. M., « Government interventionism, privatization and economic development : a critical review of the issues » in African review of money finance and banking, vol. 1, n°1, 1994, pp. 123-139.

32. QUAH. D., « Galton's fallacy and tests of the convergence hypothesis » in Working paper, MIT, May 1990, pp. 8-14.

33. RAJHI. T. et VILLIEU. P., « Accélération monétaire et croissance endogène » in Revue économique, vol. 44, n°2, Mars 1993, pp. 257-285.

34. ROMER. P., « Increasing returns and long-run growth » in Journal of political economy, n°94, 1986, pp. 1002-1037.

35. ROMER. P., « Crazy explations for the productivity slowdown » in Macroeconomics Annual, NBER, MIT Press, 1987, pp. 201-219.

36. SARGENT et WALLACE, « Rational expectations and the dynamics of hyper inflation » in International economic review, n°14, June 1973, pp. 98-114.

37. SOLOW, « A contribution to the theory of economic growth » in Quarterly journal of economics70, 1956, pp. 65-95.

38. STADLER. G. W., « Business cycles models with endogenous technology » in American economic review, vol. 90, n°2, September 1990, pp. 763-778.

39. STOKEY. N., « Learning by doing and the introduction of new goods » in Journal of political economy, Août 1988, pp. 701-717.

40. TSIANG, « Theories of inflation in less developed countries » in A paper prepared for the conference on inflation in East Asian Countries,Taïwan : 20-22, May 1983.

41. TULLOCK. G., « Problems of majority voting » in Journal of political economy, 1959, pp. 571-580.

42. VAN DE WALLE. N., « Privatization in development countries: A review of the issues » in World development, vol. 17, n°5, 1989, pp. 601-615

43. WOLFELSPERGER. A., « L'Etat : Les causes de sa croissance et les possibilités de sa croissance » in Etat et Régulation, P.U. de Lyon, 1980, pp. 185-202.

III. Autres publications.

1.BIRD, Ajustement en Afrique : Réformes, Résultats et Chemin à parcourir, BIRD, Washington, 1994, 327 p.

2. ISTEEBU, Annuaire statistique 1992 et 1993.

3. MPDR, Economie Burundaise 1992-1993 et 1994-1995.

4. ONUDI, Industrie et développement dans le monde, ONUDI, Vienne, 1992, 458 p.

ANNEXE

Tableau des données utilisées dans la régression.

Année	G(en Mio Fbu)	GDP 80 (en Mio de Fbu)	PIB C2 (en Mio Fbu)	INFL	POPT	GY	DEP	DUMY	GPT
1980	13725,3	82775,3	89357,8	12,5	4129636	-	15,35994	0,00	-
1981	15326,5	92843,6	87214,5	12,0	4233395	12,16342	17,57334	0,00	2,512546
1982	15440,7	91865,5	91169,4	5,2	4339761	-1,053494	16,93628	0,00	2,512535
1983	16922,7	95278,5	100657,6	8,3	4448799	3,715214	16,81214	0,00	2,512543
1984	19667,2	95426,3	118169,7	14,3	4560577	0,155121	16,64318	0,00	2,512555
1985	23565,4	106671,2	138790,8	4,0	4675164	11,78386	16,97908	0,00	2,512553
1986	26764,6	111138,3	137194,6	2,0	4792630	4,187722	19,50850	0,00	2,512545
1987	23331,3	116198,7	139804,0	7,1	4913047	4,553252	16,68858	0,00	2,512534
1988	40019,2	121833,7	151964,5	4,5	5036489	4,892481	26,33457	0,00	2,512544
1989	49034,9	123691,8	176742,8	11,6	5163033	1,483458	27,74365	0,00	2,513851
1990	54547,7	128020,9	192731,5	7,0	5292793	3,499910	28,30243	0,00	2;513851
1991	60005,7	134806,0	209949,9	9,0	5447033	5,2999995	28,58096	0,00	2,914151
1992	70237,0	137232,5	233717,1	1,9	5605768	1,799994	30,05215	0,00	2,914155
1993	68632,1	134625,1	234764,8	9,7	5769144	-1,899992	29,23462	1,00	2,914427
1994	60927,3	128214,4	286547,9	14,9	5875413	-4,761888	21,26252	1,00	1,842024
1995	58677,4	123878,6	309953,7	19,3	5981382	-3,381677	18,93102	1,00	1,803601

où

G	: dépenses publiques
GDP	: produit intérieur brut aux prix constant ,
PIBC2	: produit intérieur brut aux prix courant ;
INFL	: taux d'inflation ;
POPT	: population totale ;
DEP	: dépenses publiques en pourcentage du PIB ,
GY	: taux croissance du PIB réel ;
GPT	: taux de croissance de la population ;
DUMY	: variable dichotomique (=crise socio-politique)

Source. - MPDR, Economie burundaise 1992-1993 et 1994-1995
- ISTEEBU, Annuaire statistique 1992-1993